
BUENOS AIRES – Session de travail 3 de l'ICG

Jeudi 25 juin 2015 - 09h00 à 13h00

ICANN – Buenos Aires, Argentine

ALISSA COOPER :

Bonjour à tous. C'est Alissa qui parle. Salut ! Ça sonne vraiment fort. C'est vraiment fort ? Oui ? OK. Je peux m'asseoir. Génial.

Alors, nous voilà dans la troisième journée de cette réunion en personne de l'ICG. Vous pouvez voir l'ordre du jour affiché sur l'écran et dans la salle d'Acrobat Connect. Je crois que -- au moins Mohamed nous rejoint à distance, alors assurez-vous que vous avez tous rejoint la salle d'Acrobat Connect.

Et nous allons aborder tout droit les questions soulevées pendant la semaine de l'ICANN. Il y a une question administrative... Un grand nombre de documents concernant notre ordre du jour d'aujourd'hui sont arrivés très tard cette nuit. J'imagine que vous n'avez peut être pas pu les analyser... Alors il nous faudrait utiliser notre temps aujourd'hui pour analyser les modifications que vous aurez eu le temps d'apporter, enfin, donner une vue d'ensemble... et si vous avez besoin de plus de temps, ne vous sentez pas seuls, ne vous inquiétez pas à ce sujet.

Ceci dit, je vais passer la parole à Patrik.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

PATRIK FALTSTROM : Merci bien. Nous avons pensé de donner aux membres de l'ICG la possibilité de donner leurs opinions, de nous dire quelles sont les informations obtenues, leur sentiment sur l'état du travail de l'ICG et du CCWG-Responsabilité et sur d'autres processus liés à notre travail. Je vous passe donc la parole.

Alissa ?

ALISSA COOPER : Pour ceux qui n'ont pas assisté à la réunion du CWG ce matin, bien nombreux j'imagine, nous avons la confirmation que le CWG nous enverra la proposition de noms, après la fin de leur réunion, à 10 heures... ils finissent ce matin vers 10 heures. L'approbation est venue de toutes les organisations membres et, après les activités de cette semaine, je pense que le temps nous presse et qu'il nous reste beaucoup de travail à faire en particulier ce mois-ci, jusqu'à la période de consultation publique et puis encore une fois en septembre, à la fin de la période de commentaires publics.

J'espère que tout le monde sera préparé pour ça, mais... voilà ce que j'ai à emporter du travail de cette semaine.

Je pense que cette semaine on a pu beaucoup travailler, je suis fière de tous ceux qui se sont réunis pour compléter la proposition des noms, mais cela signifie que le travail de ce groupe devra vraiment s'accélérer à partir d'aujourd'hui.

PATRIK FALTSTROM : Jean-Jacques.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci président. C'est Jean-Jacques qui parle.

Juste une remarque, peut-être, sur la réunion d'hier après-midi sur la responsabilité.

Les assistants ont été nombreux et la réunion a été vraiment très intéressante.

Je voudrais tout simplement dire qu'à un moment donné le Président-directeur général de l'ICANN a attiré l'attention de chacun sur le fait que s'il y a trop de complexité et peut-être un sentiment qu'il y a un risque accru pour la transition en raison du fait que, par exemple, les gouvernements auraient un rôle plus important à jouer ou participer dans la solution finale qui avait été initialement envisagée par les conditions de la NTIA, il a semblé déduire que si tel était le cas, alors, quelqu'un ayant du pouvoir, un membre du Parlement par exemple, pourrait s'opposer à transition.

Et la réponse à cette question a été aussi très intéressante. Mathieu Weill, le coprésident, a souligné que son travail n'est pas de voir ce qui vient des communautés et que, en quelque sorte, le gouvernement des États-Unis devra affronter le fait qu'il y a de l'opposition à un certain type de solution qui est suggérée ou pas.

Nous avons tous nos positions individuelles différentes là-dessus, mais j'ai pensé et je voudrais signaler qu'il s'agit là d'un élément intéressant, plus politique que d'habitude dans ces discussions. Merci.

PATRIK FALTSTROM : Merci bien.

Keith et puis Kavouss.

KEITH DRAZEK : OK. Merci, Patrik. Et Kavouss va peut-être dire quelque chose de semblable. Mais, malheureusement, il y a une réunion concurrente du CCWG-Responsabilité qui démarre dans 30 minutes environ. Je crois donc que Kavouss et moi, nous allons sans doute nous excuser et nous absenter de cette réunion afin d'assurer que nous exerçons notre rôle d'agents de liaison et que nous pourrions également contribuer à cette séance. Voilà mon intention. Je m'excuse pour le conflit.

MILTON MUELLER : Verrouillez les portes.

PATRIK FALTSTROM : Merci bien.

Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH :

Oui. Nous avons présenté les mêmes excuses au GAC, parce qu'ils se réunissent en ce moment et nous avons dit: « Désolés, excusez-nous, parce que nous sommes vos représentants, les représentants du GAC auprès de l'ICG, et nous devrions être là ». Et maintenant nous devons nous excuser devant vous parce que nous devons assister à la réunion du CCWG.

La raison pour laquelle je vais au CCWG est double.

La première, pour continuer à participer. La deuxième, parce que j'ai une proposition de compromis sur laquelle j'ai travaillé. Hier soir, j'ai discuté avec certains délégués -- pas délégués -- certains de mes collègues et je l'ai envoyée au co-président du CCWG. J'espère que ce compromis nous permettra d'aller de l'avant avec la situation et que -- je devrais être là pour expliquer la situation.

Par ailleurs, puisque j'ai la parole, je dois dire que nous avons fait de notre mieux dans les SO et AC auxquels nous avons participé directement ou indirectement, pour accomplir la proposition au CWG venant des SO et AC et nous voulons être inconditionnels dans la mesure du possible. Mais si nous recevons une condition quelconque, ne vous inquiétez pas, cette condition est une condition normale et traditionnelle et n'a aucune difficulté dans nos activités... Merci.

PATRIK FALTSTROM :

Merci beaucoup. Il n'y a personne d'autre sur la liste des orateurs, alors Alissa, la parole est à vous.

en fonction de ce qui sera dit, nous aurons peut-être besoin de modifier le texte. Eh bien, nous devons certainement modifier le texte, parce qu'en ce moment il y a un espace réservé. Il y aura peut-être quelques modifications à introduire au début de la semaine prochaine.

Vous verrez sans doute que le début de la semaine prochaine c'est la fin juin et nous sommes censés y répondre. Il est donc fort possible que les présidents auront besoin d'y apporter les touches finales et de l'envoyer.

Nous tiendrons certainement l'ICG informé, mais étant donné que la lettre a été envoyée aux présidents, nous pensons que nous pouvons faire cela, en supposant que nous avons l'accord global sur--sur l'essentiel du texte que nous avons ici.

Je pourrais peut-être retourner cela à Wolf-Ulrich. Il est là ? Je ne le vois pas. Oh, il est là. Je vous demande de détailler rapidement quelles ont été vos modifications. Si quelqu'un d'autre a des commentaires, veuillez vous joindre à la file d'attente. Gotcha.

Allez-y Wolf.

WOLF-ULRICH KNOBEN : Merci. Bonjour.

C'est Wolf-Ulrich Knobén qui parle. Je cherche tout juste mon document.

Oui. Merci.

Bon, en général je suis d'accord avec la lettre. Mes suggestions portent sur ... un point de clarification.

D'une part ici dans ce paragraphe sur l'étape 1 où -- ce paragraphe se termine disant, « l'ICG estime que toutes ces étapes pourraient être conclues à temps afin que l'ICG présente la proposition finale au Conseil de l'ICANN pendant la 54e réunion de l'ICANN en octobre ».

Voilà, c'est notre travail. De la remettre au Conseil de l'ICANN. Et alors qu'ils la remettent à la NTIA, c'est ce qui me manquait ici, que le Conseil va--vous savez, parce qu'il s'agissait de la NTIA. Cela est lié à cette remarque que je dois -- je l'ai fait ici pour insérer la modification : « tel que cela a été publiquement indiqué, le Conseil de l'ICANN soumettra immédiatement la proposition non modifiée à la NTIA » -- ou peut-être « associé à des observations séparées ».

Voilà ce que je propose ici.

La deuxième modification se trouve dans le paragraphe suivant.

Votre proposition a été également de -- se réfère ici à quelques exemples qui peuvent exiger la prolongation du calendrier, et en particulier, vous faisiez allusion -- vous faites référence à une période de consultation publique supplémentaire ici, et je pense que cela n'était pas -- et il y a une tendance au consensus ici à l'ICG. Je voudrais donc garder cela plus ouvert en général. Voilà ce que j'ai essayé de formuler ici. Mais tout juste pour ... pour signaler le point spécifique. Voilà ma proposition.

L'autre était à la page 2, je crois Oui.

À la fin de la lettre, ils ont fait la -- ou vous avez fait allusion au fait qu'en outre, cela nous amènerait à notre estimation que la transition pourrait avoir lieu, et puis que le contrat pourrait expirer en juin ou juillet 2016. Je me demande s'il appartient à l'ICG -- Eh bien, si nous devrions mentionner, et c'est mon opinion, s'il appartient à la NTIA de décider s'il l'on continue jusqu'en juin ou juillet ou s'ils aimeraient mettre fin au contrat lui-même.

Voilà ma remarque ici. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci. Dans la file d'attente, j'ai donc Jean-Jacques, Kavouss, Paul et puis je vais me mettre moi-même dans la file d'attente.

Allez-y, Jean-Jacques.

JEAN-JACQUES SUBRENAT :

Merci. C'est Jean-Jacques. J'ai une toute petite remarque ou une suggestion pour la fin du premier paragraphe dans l'étape 1, « Proposition de Transition ».

Cette version préliminaire dit : « l'ICG remettra la proposition finale au Conseil de l'ICANN » etc. Ce sera le chemin à suivre, mais en fait, cela n'est pas destiné au Conseil, alors je suggère une petite modification pour dire : « la proposition finale à la NTIA via le Conseil de l'ICANN à temps pour, » etc.

Il s'agit simplement d'ajouter deux mots.

Et pour le reste, je n'ai pas de problème. Merci.

ALISSA COOPER : Merci. Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH : Oui. Merci, Alissa.

Je suggère d'analyser cela paragraphe par paragraphe. Ce sera plus facile, plus rapide et plus efficace.

Au paragraphe 1, j'ai la même proposition que Jean-Jacques, et dans la dernière ligne, quand nous disons « soumettre la version non modifiée, » si nous introduisons une modification disant « à l'ICANN » - - Désolé, « a indiqué à la NTIA à l'ICANN » et puis c'est tout à fait suffisant.

Et puis on peut ajouter que l'ICANN aurait donc -- peut avoir des commentaires, le cas échéant.

Je tiens à mettre les commentaires avec une condition, « le cas échéant », mais pas toujours dire que -- nous n'invitons pas l'ICANN à faire des commentaires. Nous disons que s'ils ont des commentaires, ils le mettent séparément.

Je voudrais que, comme nous l'avons décidé, notre proposition passe de la NTIA directement à l'ICANN, et puis si l'ICANN a quelque chose à dire, ils peuvent le faire. Il faut donc dire clairement que nous

n'invitons pas l'ICANN à faire des commentaires sur notre proposition.
Merci.

ALISSA COOPER :

Merci, Kavouss. Je pense que nous pourrions peut-être utiliser les mots exacts que nous avons obtenus du Conseil sur ce qu'ils entendent faire, parce que je pense qu'ils sont tout à fait dans le même ordre d'idées.

Paul ?

PAUL WILSON :

Merci, Alissa. Bonjour à tous. C'est Paul Wilson qui parle.

Un petit point à signaler, peut-être, concerne le « timing ». Cette semaine, j'ai entendu que dire que si nous espérons avec optimisme que le Conseil de l'ICANN reçoive la proposition et qu'il prenne une décision lors de la 54e réunion de l'ICANN, alors ils devront recevoir la proposition quelques semaines avant cette réunion de l'ICANN. Je me demande donc si nous devrions être plus précis et dire très concrètement que nous prévoyons d'avoir la proposition finale pour le Conseil de l'ICANN dans -- par exemple deux semaines avant la 54e réunion de l'ICANN et que nous pourrions l'expliquer afin qu'ils puissent l'analyser et prendre une décision à Dublin.

ALISSA COOPER :

Merci, Paul. Nous avons leur confirmation --et peut-être Kuo-Wei nous en parlera -- qu'ils traiteront la question dans les 14 jours, peu importe quand nous la leur envoyons. Je pense donc qu'en disant cette phrase

« le calendrier de la 54e réunion de l'ICANN » cela signifie à peu près autour de la réunion, mais nous pourrions être plus spécifiques sur les 14 jours si nous voulions.

Tout ce je dis c'est que pour nous il est acceptable de leur fournir la documentation lors de la réunion de Dublin, ou peu après et puis ils auront 14 jours, si ils en ont besoin. Mais nous pouvons - nous pouvons peaufiner ça.

Je me suis incluse dans la file d'attente parce que je voulais répondre à l'une des modifications de Wolf-Ulrich, la dernière de la Page 2.

Je suis d'accord que le -- c'est sans doute trop agressif de discuter de l'expiration du contrat, mais je pense qu'il faudrait donner certaines indications sur quand on pense que tout le travail sera complété, y compris, vous le savez, il est important d'inclure les mots « juin-juillet 2016 » dans cette lettre ; alors on pourrait peut-être le réencadrer. Au lieu de parler du contrat, nous pouvons parler de quand est-ce que nous estimons que le travail sera conclu. Et encore une fois, je pense qu'il nous faut voir ce que le CCWG va dire ; peut-être pourrions-nous le décaler légèrement ; je vois ce que vous voulez dire par rapport au contrat, mais je voudrais rajouter la phrase sans qu'elle fasse allusion au contrat. Ouais. OK.

Manal ?

MANAL ISMAIL :

Je vous remercie, Alissa. Effectivement mon commentaire dépendrait du texte définitif auquel nous pourrions aboutir, parce que je me

rappelle des 14 jours que vous avez mentionnés et j'allais juste dire qu'ils n'ont pas promis de faire la présentation à la NTIA immédiatement parce qu'ils ont demandé, mais si nous allons adopter ce que Jean-Jacques a dit, à savoir que nous allons soumettre la présentation à la NTIA via le Conseil, alors je crois que cela pourrait régler le problème.

En outre, il y avait une suggestion sur la liste de diffusion disant que nous pourrions éventuellement faire des observations séparées. Je suis d'accord avec M. Arasteh de ne pas dire « peut-être ». Je veux dire... l'option est là. Nous pourrions peut-être trouver une rédaction différente, s'ils en ont besoin.

Et enfin, en ce qui concerne le public, la deuxième période de consultation publique, je crois que nous n'avons pas exclu l'option mais, encore une fois, je suis d'accord avec le texte s'il devient plus flexible et donne encore l'option implicitement, si cela était nécessaire. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci. Kuo-Wei.

KUO-WEI WU :

Tout d'abord, je pense que le Conseil de l'ICANN a donné son accord au tout début, quand l'ICG a commencé. Nous n'allons pas toucher votre proposition finale, mais nous aurons peut-être un commentaire supplémentaire, OK ?

Et c'est mon opinion personnelle. Je n'ai vraiment pas parlé de la question avec le Conseil dans son ensemble, OK ? C'est mon opinion personnelle.

Je suggère, si c'est possible, que lorsque votre proposition finale arrivera à l'ICANN, nous devrions peut-être nous asseoir ensemble. La raison est, mon opinion personnelle ou ma perception est qu'une fois que nous l'enverrons à la NTIA, ou éventuellement si le Congrès faisait une évaluation, nous tous nous devons défendre notre proposition qui est réalisable et raisonnable.

Si nous ne sommes pas cohérents, cela signifie que l'ICG dit une chose et l'ICANN une autre. Je pense que cela mettrait en péril tout le processus et je ne pense pas que ce soit une bonne chose pour nous tous, parce que je pense que l'ICANN, au moins nous, nous soutenons fortement la transition de l'IANA.

Je pense donc que si nous voulons faire cette transition quelle que soit la proposition de l'ICG, la proposition du CCWG passera par le processus du gouvernement des États-Unis, nous devons marcher ensemble, vous savez, pour coordonner ou marcher ensemble et défendre nos positions. Voilà ma suggestion personnelle. Et c'est à l'ICG de décider si vous voulez le faire ou pas. C'est OK.

ALISSA COOPER :

Je pense que c'est une excellente suggestion, Kuo-Wei.

Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH : Merci. Je veux faire un commentaire sur le deuxième paragraphe. Je suggère de ne pas donner un exemple. La première ligne est OK. « La ligne de temps peut être prolongée si un délai supplémentaire était nécessaire ou requis pour de nouvelles actions », point à la ligne. Nous ne donnons pas d'exemples. Et tout ce que nous avons à faire ce sont nos activités internes, et nous avons déjà décidé là-dessus. Il n'y a donc pas besoin de le mentionner dans une lettre adressée à la NTIA. Merci.

ALISSA COOPER : Merci, Kavouss. Pour moi c'est OK. Je n'ai pas d'opinion ferme là-dessus. Wolf-Ulrich, avez-vous une opinion ferme ?

WOLF-ULRICH KNOBEN : Je dirais qu'elle est suffisamment flexible. Elle est flexible à toute option possible. Merci.

ALISSA COOPER : OK. Excellent. Il n'y a plus personne dans ma file d'attente, je crois.

Martin, oh, désolée. Allez-y.

MARTIN BOYLE : Merci, Alissa. C'est Martin Boyle qui parle. À mon avis, ce qui s'est passé depuis dimanche et le discours de Larry Strickling c'est le dilemme de repenser l'ordre car Larry a mis spécialement l'accent sur

le fait qu'il ne veut pas seulement avoir une proposition, il veut voir que tout ce étant nécessaire pour élaborer une proposition soit en place. Et cette idée m'a semblé très sensée, parce que vous n'allez pas vouloir mettre en place quoi que ce soit jusqu'à ce que vous saurez que cela est acceptable.

Mais tout aussi bien, si nous mettons la contribution dans la NTIA, nous devons être conscients qu'ils peuvent voir des progrès réalisés pour mener à bien cette mise en œuvre. Et je me demandais si c'est une question sur laquelle vous, les présidents, vous avez mené une conversation avec la NTIA, sur cette question précise. Autrement dit, une fois que c'est avec la NTIA, nous nous attendons vraiment à ce que la NTIA vienne et nous dise : nous sommes prêts à défendre ça, mais vous devrez maintenant élaborer les statuts, créer une filiale ou tout ce qui soit requis dans les propositions. C'est tout juste une question. Je ne crois pas que cela ait nécessairement une conséquence. Mais il se pourrait qu'un faible impact affecte nos étapes 1 ou 2. Parce que le processus pourrait avoir une étape 1A ou 1B quelque part. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci, Martin. Je pense -- je veux dire, je peux vous dire ce que je comprends des exigences en ce qui concerne les étapes et ce qui doit être fait dès que la proposition aura été soumise au Conseil d'administration pour la transmettre à la NTIA. Je crois comprendre que la principale condition qui pourrait être pressante immédiatement après ça serait d'avoir adopté les modifications aux statuts, c'est correct ? Alors, -- même si nous disons que tout le travail

pourra être réalisé jusqu'en juin ou juillet, les statuts devront être adoptée bien avant cela, peut-être avant la fin de cette année civile.

En ce qui concerne les autres mesures, il n'est pas clair pour moi qu'il y a -- il n'y a aucune exigence ferme pour qu'elles soient accomplies dans un ordre particulier ou nécessairement à une date déterminée avant l'expiration du contrat. Je veux dire, elles doivent être -- quelles que soient les conditions préalables pour l'expiration, tout cela doit être fait. Mais je ne suis pas au courant d'autre ordre, sauf l'adoption des statuts constitutifs. Mais d'autres personnes pourraient avoir des points de vue différents.

OK. Alors, j'ai Kavouss, Xiaodong, et puis Milton.

KAVOUSS ARASTEH :

Merci, Alissa. En ce qui concerne le paragraphe qui commence par « les points de vue du Conseil de l'ICANN ». Au lieu de commencer en disant « les points de vue du Conseil de l'ICANN », nous devrions avoir un paragraphe d'introduction disant que l'ICG a noté -- il faut noter que, « l'ICG a pris note des commentaires ou des points de vue exprimés par le Conseil de l'ICANN concernant les délais de mise en œuvre ou les délais d'exécution » et ajouter ce qui suit : « et considère que cette ligne de temps ou ces échéanciers est cohérente ». Alors tout d'abord il faut dire que nous avons reçu ce commentaire, que nous avons pris dûment note du commentaire et puis continuer à dire ce que nous voulons dire. Merci.

ALISSA COOPER : Merci, Kavouss. Le premier paragraphe de cette section indique que nous avons enquêté les communautés et le Conseil. Faites défiler un peu vers le bas ... C'est l'étape 3. Voilà, oui. L'ICG a demandé -- Eh bien, sous la partie que vous ne voyez pas, « L'ICG s'est enquis auprès des communautés opérationnelles et du Conseil de l'ICANN sur les calendriers de mise en œuvre ». Ceci est utile pour vos besoins ? Ou vous voulez quelque chose de plus spécifique dans le paragraphe sur le Conseil de l'ICANN ? Allez-y.

KAVOUSS ARASTEH : Je n'ai pas de problème à dire que l'opinion du Conseil est conforme à l'exigence de la communauté des numéros et de l'IETF. Je dirais cependant qu'il faut le mettre dans un contexte approprié, disant : nous avons noté le point de vue de l'ICANN concernant les bla bla bla, et considérant que ceux-ci sont conformes aux exigences ou aux points de vue exprimés par les deux communautés. Donc rien à voir avec les points de vue des communautés. Rien à dire sur ça. Tout juste la manière de le dire -- soigner un peu le style... Merci.

ALISSA COOPER : OK. Merci. Xiaodong ?

XIAODONG LEE : J'ai une certaine inquiétude par rapport au calendrier. Dans le document il est mentionné que le Conseil de l'ICANN pense que la mise en œuvre de la PTI peut-être prendre plusieurs mois.

Mais nous avons aussi mentionné dans notre document qu'il est possible que la mise en œuvre de la PTI ait besoin de trois ou quatre mois. Je crois que nous contribuons à confondre la communauté sur le temps nécessaire pour la mise en œuvre de la PTI.

J'ignore comment le calculer, combien de temps il nous faut pour inscrire la PTI, pour mettre en place la PTI ou transférer les ressources ou actifs de personnel à la PTI.

Je crois que nous devrions consulter un expert et qu'il nous dise comment construire une nouvelle organisation basée sur la Loi de la Californie, combien de temps serait-il nécessaire. Je crois que nous devrions être plus clairs pour informer la communauté.

Et, aussi, je pense que si nous prédisons un délai, nous devons également savoir -- PTI -- nous devons construire une PTI et organiser le CSC basé sur la proposition (incompréhensible). Il y a de nombreux facteurs à considérer pour estimer le temps.

J'espère donc que nous pourrions clarifier la question. Alors maintenant -- Non ? Il y a un autre document, ouais.

Je me demande maintenant pourquoi il nous faut trois ou quatre mois, il faut le dire à la communauté.

ALISSA COOPER :

Merci. Milton.

MILTON MUELLER :

Fondamentalement, c'est juste une question pour les rédacteurs de la lettre de Strickling. Dans les deux derniers jours la loi DOTCOM a été adoptée par la chambre des représentants. Et elle a quelques exigences. La loi exige essentiellement à la NTIA de présenter un rapport 30 jours législatifs après la soumission -- la transition ne peut pas avoir lieu jusqu'à 30 jours législatifs après la présentation du présent rapport. Et le rapport de la NTIA est essentiellement une certification que les critères de la NTIA ont été respectés et que les modifications à faire aux statuts de l'ICANN ont été adoptées.

Fondamentalement, tout ce que je demande est : quand nous disons que le gouvernement des États-Unis aura besoin de trois ou quatre mois pour ce faire, nous prenons en compte les exigences de cette loi ?

ALISSA COOPER :

Merci, Milton. Oui. Alors, les quatre ou cinq mois, que nous considérons maintenant comme la période de réexamen du gouvernement américain, englobent la période de révision législative. Alors c'est --- vous voulez --- pouvez-vous montrer ça ? Ouais.

Et l'adoption des statuts qui doit réellement se produire avant ça. Nous allons juste voir ça pendant une petite minute, le graphique du calendrier général qui n'a pas les dates mais qui nous montre les trois étapes prévues.

Merci. Vous pouvez voir ici l'étape 1 qui est l'étape où nous en sommes, qui prévoit l'envoi de la proposition à la NTIA autour de la réunion de Dublin.

Puis, il y a l'étape 2, et vous pouvez voir les parties distinctes pour la révision de la NTIA et la révision du Congrès. Et là, en bas, il y a les trois lignes plus longues ; celle du milieu montre que les modifications aux statuts doivent être adoptées avant la révision législative. Je crois que c'est le genre d'ordre que les gens ont en tête, je pense, à ce stade.

C'est plus clair maintenant, Milton ? Oui, d'accord. OK.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : (hors micro)

ALISSA COOPER : L'étape 3 est trois ânes ? Je ne sais pas ce que le graphique est en réalité.

[Rires]

Je ne le vois pas non plus. Oh, c'est des gens assis autour d'un bureau et deux autres personnes qui se serrent la main ou quelque chose à côté du bureau.

[Rires]

Hourra ! Je serai honnête avec vous. Je demandais quelle est la partie quand tout cela sera terminé, mais personne n'a la bonne réponse pour ça.

Je pense que la file d'attente est vide. Peut-être, pourrions-nous tout juste revenir au point de Xiaodong. Xiaodong, je veux dire, -- il y a plus

de détails sur le processus de mise en œuvre de la PTI dans la réponse que nous avons obtenue du CWG, qui est référencée par un lien dans cette lettre.

Pensez-vous que cela est adéquat en ce qui concerne l'expression de pourquoi ils ont dit trois ou quatre mois ? Ou vous pensez qu'il y a autre chose à ajouter à cette lettre ?

XIAODONG LEE :

Oui, je pense qu'il convient mieux de faire une référence -- je veux dire, de lire ça parce que vous pouvez même choisir d'enregistrer la nouvelle mise en œuvre, ne pas -- n'ont pas besoin des trois ou quatre mois. Mais je pense que peut-être s'ils font la transition de la fonction IANA actuelle du département de l'ICANN et créent une nouvelle personne morale, il y a beaucoup de choses doivent être transférées de l'ICANN à la PTI. Un registre (incompréhensible) de notre part n'est peut-être pas assez parce que le transfert du personnel ou ressource système (incompréhensible) ou fonction. Il y a beaucoup de choses à faire.

C'est pourquoi je suis confus... pourquoi nous avons besoin de trois à quatre mois. Peut-être que les autres membres de la communauté auront le même souci. Alors nous devons dire -- peut-être demander au CWG pour dire aux gens pourquoi ces trois ou quatre mois, si cela est raisonnable et réalisable ou non.

Je pense que c'est très important, oui, parce que certains d'entre vous se demandent ce que nous voulons tous savoir : quand est-ce que ça va se passer pour la transition, n'est-ce pas ? Alors...

ALISSA COOPER : OK.

XIAODONG LEE : Ce n'est pas la tâche -- ce n'est pas la responsabilité de l'ICG. Il faut demander au CWG de faire cela.

ALISSA COOPER : D'accord.

Il reste quelqu'un dans la file d'attente ? Non. Ok. Je pense donc que les présidents vont prendre en compte toutes les suggestions de modification au début de la semaine prochaine et nous incorporerons également la référence à la responsabilité du CCWG-Responsabilité le cas échéant. Sans doute nous allons partager une version préliminaire dans notre liste dès que possible, mais par la suite il faudra l'envoyer rapidement à la NTIA.

Allez-y.

KAVOUSS ARASTEH : Merci. Comme je l'ai mentionné dans l'appel, pourriez-vous arrêter l'envoi de cette lettre jusqu'à ce que la dernière version du CCEG soit prête afin de vous assurer qu'il n'y aura pas de conflit avec ce qu'ils

disent ? Bien que la lettre nous ait été envoyée séparément, les objectifs ne sont pas très différents les uns des autres. Je pense donc que ce serait bien de ne pas l'envoyer individuellement. Attendez jusqu'à ce que nous ayons cela. Juste pour examen. Merci.

ALISSA COOPER : Oui, c'est ce qui est prévu. J'en ai parlé avec les coprésidents hier, et c'est le plan pour la semaine prochaine.

OK. Je pense que nous pouvons aborder la question du sous-groupe des communications. C'est Jean-Jacques qui fera la présentation.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci, Alissa. C'est Jean-Jacques qui parle.

Lors de sa réunion d'il y a quelques jours, l'ICG a décidé de mettre en place un groupe de travail des communications lié à l'équipe de communications de l'ICANN et peut-être avec d'autres, si c'était le cas par la suite.

Ainsi, le groupe a été formé des membres bénévoles suivants de l'ICG : Joseph Alhadeff, Jari Arkko, Alissa Cooper, Mohamed El-Bashir, Patrik Faltstrom, Jandyr Ferreira Santos, Jr., Lee Xiaodong, et Jean-Jacques Subrenat.

Et le groupe de travail est pris en charge par le Secrétariat de l'ICG, Jennifer Chung et Yannis Li.

Nous avons mené quelques réunions et nous avons également eu une première rencontre avec l'équipe des communications à l'ICANN à haut niveau afin de voir ce qui pourrait être déjà utilisé, ce qu'ils ont en stock ou sur leurs étagères et ce qui, au contraire, exige une préparation spéciale aux fins de l'ICG.

Nous a fait remarquer à l'IANA -- à l'équipe de l'ICANN qu'en vertu de la charte de l'ICG, il est très important de faire ces présentations, d'élaborer ces documents, que ce soit des diapositives ou quoi que ce soit, vidéos, etc., pour qu'il soit évident que c'est de l'ICG et pas de quelqu'un d'autre.

Je pense, Alissa, vous l'avez répété plusieurs fois et cela a été pris en compte dans la stratégie de communication préliminaire que j'ai été chargé de rédiger.

Alors, à partir de là -- et des rencontres que nous avons eues, présidées par Alissa, j'ai préparé cette stratégie des communications préliminaire qui a été envoyée à tous les membres de l'ICG et qui était maintenant devant vous, je crois. Alors peut-être un mot d'explication sur ce qu'elle contient et qu'elle ne contient pas.

Comme cette stratégie est censée être une stratégie des communications, on n'entre pas dans le détail de certains outils qui peuvent être utilisés ; le calendrier n'est pas très précis non plus sur les documents qu'il faut utiliser dans telle ou telle occasion. Toutefois, vous trouverez la plupart de ces détails dans la note de bas de page à la fin de la note qui vous a été envoyée, dans l'attente de votre approbation, bien sûr.

Je trouve qu'il serait plus efficace de savoir, par exemple, quels sont exactement les diapositives qui sont nécessaires pour les présentations que nous ferons juste avant ou juste après le lancement de la période de consultation publique. Tout cela sera détaillé dans un message, dans un courrier électronique qui sera bien sûr envoyé à l'ICG après avoir été examiné attentivement par le groupe de travail des communications.

Peut-être une dernière chose que je vais -- deux dernières choses que je tiens à préciser parce que je veux laisser le temps pour vos commentaires et vos suggestions. Il a été décidé au niveau du groupe de travail que peu importe d'où viennent les demandes d'interviews ou d'interventions, que ce soit directement à l'ICG ou à travers l'équipe de communications de l'ICANN, ces demandes doivent être adressées au Secrétariat de l'ICG qui, par la suite, le fera parvenir bien évidemment au groupe de travail des communications. Et toute question importante sera bien entendu portée à l'attention de l'ICG dans son ensemble.

Une dernière chose que je voulais souligner : cette stratégie préliminaire des communications suggère à la fin du texte et avant les notes de bas de page que ce groupe de travail devrait être l'interlocuteur naturel pour tout ce lié à la communication au sein de l'ICG et il a été également suggéré que l'activité de ce groupe se prolonge aussi longtemps que celle de l'ICG. Je suis conscient de ne pas avoir abordé tous les aspects de cette stratégie des communications, mais peut-être que vous avez lu le document. Je suis

à votre disposition et tous les membres de ce groupe de travail sont à votre disposition pour répondre à vos questions. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci, Jean-Jacques et merci d'en avoir parlé cette semaine pour que la question soit traitée rapidement. Votre aide est très appréciée. La seule chose que je voudrais ajouter en tant que membre du groupe de travail est que nous, comme Jean-Jacques l'a dit, on s'est réunis au début de la semaine avec le personnel des communications de l'ICANN et nous aurons une autre réunion cet après-midi pour continuer à étoffer les contours précis de la manière dont nous pourrions travailler ensemble autour de -- plus précisément autour de notre prochaine étape qui sera le lancement de la période de consultation publique. Nous avons quelques réflexions détaillées sur ce que nous pourrions faire en tant qu'ICG, mais nous souhaitons -- nous voulons régler un peu les derniers détails et savoir mieux comment notre collaboration avec l'ICANN va fonctionner avant de vous présenter un plan suggéré pour cette étape.

Des réflexions ou des commentaires sur la stratégie des communications ?

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Je voudrais ajouter, Alissa, que le but de cette présentation de ce matin à l'ensemble de l'ICG est de demander votre approbation afin que nous puissions réellement l'utiliser dès que possible et en

particulier pour la réunion de cet après-midi avec l'équipe des communications de l'ICANN. Merci.

ALISSA COOPER : Et se rendre compte que vous n'avez eu sans doute pas beaucoup de temps pour examiner le document. Si tout le monde est d'accord pour l'approuver aujourd'hui, ce serait excellent. Si vous pensez qu'il vous faut davantage de temps pour le lire plus en détail, c'est parfaitement compréhensible. J'aimerais connaître votre opinion là-dessus. Russ, allez-y.

RUSS MUNDY : C'est Ross Mundy qui parle. Je pense que c'est un peu trop tôt pour l'approuver parce que beaucoup parmi nous ont été extrêmement occupés pendant la semaine. Et je remercie le groupe de partager tout ça parce que c'est très bon de pouvoir l'étudier à ce stade. Mais pour ma part, je n'ai pas vraiment eu le temps de le regarder. Je crois qu'il nous faudrait quelques jours... début de la semaine prochaine ou peut-être mercredi pour pouvoir penser à l'approbation ou bien à y introduire des modifications. Il semblerait que c'est bon, mais je voudrais y réfléchir un peu plus.

ALISSA COOPER : Compris. Avez-vous --

PATRIK FALTSTROM : Lorsque nous travaillons sur ce plan et nous incluons certains points au sujet de la communication, nous aimerions pouvoir en discuter avec l'équipe de communication de l'ICANN. J'essaierai de reformuler légèrement ma phrase concernant l'approbation. Je voulais dire qu'en ce moment nous aimerions savoir si quelqu'un s'oppose à ce que nous travaillons suivant ce plan ou si, dorénavant, dans nos rapports avec l'équipe de communication, nous pourrions ajuster notre travail selon les besoins. Par exemple, nous pourrions discuter de la question à nouveau la semaine prochaine et l'inclure également dans l'ordre du jour de notre prochain appel, le 8 juillet.

JOHN CURRAN : Merci. Manal.

MANAL ISMAIL : Je vous remercie encore d'avoir préparé ce document. Comme Russ l'a dit, on n'a pas vraiment eu le temps, puisque nous partons à l'aéroport après cette réunion. Il sera donc difficile d'approuver un document. Mais je répète, en principe nous avons convenu de poursuivre cela. Je ne pense pas qu'il y ait un problème qui puisse empêcher le groupe de travail d'avancer et de se réunir avec le personnel de l'ICANN cet après-midi. Et s'il y a une question spécifique ou quelque chose d'autre à approuver, peut-être que nous pourrions en discuter. Mais pour l'ensemble du document, il faudra probablement quelques jours de plus. Merci.

lequel on aurait accordé même les virgules et les traits d'union. D'autre part, il y a les communications plus spontanées. Cela peut inclure des rapports préparés, mais plus généralement il s'agira de séminaires web ou d'interviews moins importants. Dans les deux cas, nous suggérons d'utiliser un ensemble de documents convenu, en particulier une présentation, des transparents ou des documents qui auront été contrôlés et approuvés par souci de cohérence.

Je dis cela parce que l'ICANN, comme vous le savez, a déjà beaucoup de matériel sur la transition, mais nous voulons nous assurer qu'il s'ajuste parfaitement à ce que nous pensons du contenu. Voilà le premier point.

Le deuxième point est que nous avons demandé des conseils de l'équipe de communications de l'ICANN sur la manière de communiquer, sur les canaux. Devrait-ce être uniquement le président de l'ICG de manière systématique ? Ils nous ont répondu très clairement que pour les communications formellement officielles cela est du ressort du président ou de quelqu'un d'autre par procuration, mais qu'autrement nous devrions saisir toutes les occasions de faire connaître le travail de l'ICG et ce qui se passe dans les coulisses. C'est-à-dire le contexte de la transition.

Et mon troisième point est que notre groupe de travail a décidé que nous ne devrions pas seulement attendre à recevoir des demandes directes ou à travers l'ICANN. Plutôt, nous avons décidé de faire de la sensibilisation, particulièrement lors d'occasions spéciales telles que le lancement de la période de consultation publique ; nous ne

devrions pas être timides et simplement attendre qu'Al-Jazeera ou CNN ou quelqu'un contacte Alissa mais nous devrions énoncer un plan pour communiquer de manière active. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci, Jean-Jacques, et merci de nous faire penser aux autres organisations. Si une de nos unités constitutives fournit du soutien aux communications et vous pensez que ses membres voudraient collaborer avec l'ICG soit dans les communications de l'ICG, soit dans les communications entre l'ICG et l'unité constitutive, informez-en le sous-groupe parce que c'est quelque chose sur laquelle nous travaillons. Non seulement avec l'ICANN mais avec d'autres aussi. Je vous ajouterai à la liste d'attente. J'ai Lynn, puis Xiaodong, puis Paul.

LYNN ST. AMOUR :

Merci. Lynn St. Amour pour la transcription. Je tiens à remercier le groupe de travail d'avoir fait des progrès phénoménaux en peu de temps dans une semaine très chargée. En termes généraux je suis d'accord, mais je voudrai plus de temps aussi.

En ce qui concerne la stratégie de communication générale, je pense que nous devrions aussi penser à la manière dont nous incluons les trois communautés et nous assurer que leurs messages, au cas où ils transmettraient leurs messages individuellement, suivent des voies de communication appropriées. Il en a également qui ne sont pas une des trois communautés opérationnelles mais qui sont des communautés très critiques dans ce contexte, comme par exemple le

GAC. Comme nous l'avons dit dans notre dernière réunion, nous avons ici une excellente occasion d'aider à dépolitiser l'ICANN et les fonctions IANA en aidant les gens à comprendre ses différentes composantes et les secteurs dans lesquels se font les parties critiques du travail. Si nous transmettons cela dans nos communications avec ces autres communautés aussi, je pense que nous pourrions aider à approfondir cette compréhension.

En outre, j'appuie spécifiquement la demande de Patrik de permettre à l'équipe d'aller de l'avant avec les discussions cet après-midi, tant que le groupe sera d'accord.

ALISSA COOPER :

Merci, Lynn. Xiaodong.

XIAODONG LI :

J'ai quelques idées à partager avec les membres de l'ICG quant aux travaux de communication. Bien évidemment, la communication est très importante et constitue un travail professionnel. Le point clé est donc qui parle et comment il transmet l'idée. Alors, si nous communiquons au nom de l'ICG, il faut que nous nous assurions que la communauté sache que c'est l'ICG qui parle. Bien sûr, ce sera le président qui s'exprimera au nom du groupe, mais puisque nous tenons à collaborer avec l'équipe de communication de l'ICANN et à utiliser leur canal, leurs ressources et leurs professionnels pour communiquer, il faudra collaborer avec eux pour garantir que ce soit clair que c'est notre avis qui est partagé ; cela devra être précisé. Je

ne veux pas que les membres de la communauté qui pensent qu'il s'agit du point de vue de l'ICANN. Nous devons être très prudents, parce que, par exemple, il y a certains réseaux sociaux, des comptes dans ces réseaux, créés par l'ICANN. Nous pouvons utiliser le canal de l'ICANN pour demander à l'équipe de communications de l'ICANN de créer un compte pour l'ICG, mais nous pouvons utiliser le compte de l'ICANN pour cela. Il faut faire très attention. Il faut éviter d'embrouiller la communauté par rapport à la relation entre l'ICG et l'ICANN. Voilà ce que je pense et ce que j'essaie de partager avec les membres de l'ICG.

ALISSA COOPER :

Merci. Je suis tout à fait d'accord. Paul a la parole.

PAUL WILSON :

C'est Paul Wilson. Je voulais juste dire que les membres de l'équipe CRISP et les membres des RIR se sont réunis cette semaine et ont identifié exactement le même besoin. Par conséquent, il y aura un groupe de communications qui se formera et prendra un rôle actif dans ce domaine. J'ai n'ai pas eu l'occasion de lire ce document, mais j'ai partagé le lien du dossier Dropbox et ils s'y impliqueront activement.

Une des questions spécifiques de communications que j'ai soulevées cette semaine lors d'une réunion avec la GSE de l'ICANN, l'équipe de participation des parties prenantes mondiales, visait à montrer que les RIR, l'ICG et les communautés ont essayé de travailler dans le

maximum de transparence tout au long du processus et cela n'implique pas que nous n'avons pas du travail de communication à faire, mais plutôt que l'information est déjà disponible. Cela est tout à fait clair. Mais il reste un domaine dans lequel nous n'avons vraiment pas le même niveau de transparence ; il s'agit des prochaines étapes en ce qui concerne le processus du gouvernement américain. On entend dire de temps à autre que cela va fonctionner d'une certaine forme, mais particulièrement pour ceux d'entre nous qui ne connaissons pas complètement les intrigues du Congrès et tout ce qu'elles impliquent, c'est une boîte noire. Il me semble que cela va être très important, que d'avoir au moins des messages cohérents pour aider les communautés intéressées autant que possible à savoir ce qui se passe vraiment, dans la mesure de nos possibilités. Et c'est dans ce domaine qu'un manque de coordination pourrait générer des communications contradictoires. Je pense donc que c'est quelque chose à laquelle nous devrions aussi faire beaucoup d'attention. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci, Paul. Je résume : quant aux communications de l'équipe CRISP, pourvu qu'il y ait d'autres organisations qui souhaitent collaborer plus étroitement et faire partie d'un groupe de communications plus grand que notre sous-groupe interne avec des gens de l'ICANN et de ces autres organisations, nous pensons qu'au lieu de simplement envoyer des messages, nous pourrions les inclure dans nos travaux à travers une liste de diffusion où nous échangerons et nous resterons informés des activités des autres et où nous

partagerons des documents, etc. Qu'en pensez-vous? J'avais noté cela sur ma liste de choses à faire cette semaine et je n'y ai pas réussi, ne pensez-vous pas que ce serait une bonne idée ?

PAUL WILSON : Les gens qui sont probablement impliqués ici, Nuraani et Izumi entre autres, semblent hocher de la tête, alors oui, je pense que oui. Cela me paraît une très bonne idée. Merci.

ALISSA COOPER : OK. Génial. Patrik.

PATRIK FALTSTROM : Merci. Je tiens à préciser ce que nous disons que nous allons faire : nous voudrions commencer à utiliser ceci cet après-midi même ; comme l'a dit Jean-Jacques, à partir du moment où nous aurons un vrai plan de communications nous ouvrirons la consultation ouverte, ce qui signifie que c'est avant cette date que nous devrions nous mettre d'accord sur les détails de ce plan. Ainsi, nous devons commencer à discuter de ce plan avec l'équipe de communications cet après-midi.

ALISSA COOPER : Jean-Jacques, puis nous allons conclure cette partie de la session.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci. C'est Jean-Jacques. J'étais sur le point de proposer que, au moins à mon avis, on pourrait conclure cette question. Je vous remercie fortement de toutes vos réactions, pour tous vos commentaires favorables sur la possibilité d'utiliser une partie de vos instructions au moins comme directives, pour la réunion de cet après-midi. Et je voudrais suggérer, Alissa, que l'ensemble du groupe ICG ait jusqu'au mercredi de la semaine prochaine, pour envoyer des réactions et des suggestions. Que pensez-vous de cette idée?

ALISSA COOPER : Oui, cela me semble convenable et nous pourrions communiquer à travers la liste, aussi, puisqu'il y a des gens qui ne sont pas ici.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci beaucoup.

ALISSA COOPER : Nous allons établir une date limite à une heure UTC. Merci. Le 1er juillet, oui.

OK. Maintenant nous passons aux prochains appels et à la planification des réunions, sous la modération de Patrik..

PATRIK FALTSTROM : Merci beaucoup. Nous avons prévu quelques conférences téléphoniques et des réunions en personne et je pensais à discuter ce que nous avons débattu jusqu'à présent.

Diapo suivante, s'il vous plaît.

Si nous regardons l'ensemble du calendrier, je présenterai chacun de ces appels un à un et je pensais également à mettre à jour ces diapositives dès qu'on aura mieux définis les prochains appels, afin que chacun d'entre vous--ou chacun d'entre nous pourra consulter ce document comme un plan de nos travaux.

Premièrement, nous avons des appels.

Nous avons établi le 7 juillet pour la pré-évaluation de la proposition du CWG des noms, ce qui nous permettra d'avoir une présentation et de commencer à discuter de la question le 8 juillet.

Nous avons l'évaluation de la proposition consolidée, que nous avons fixé pour le 14 juillet, parce que l'appel est le 15.

Nous avons discuté de la possibilité d'avoir un autre appel le 29 juillet.

Et fin juillet ou début août, le lancement de la période de consultation publique.

Diapo suivante.

Le but est de-- au mois pour le mois de juillet, nous voudrions réussir à faire l'évaluation de la proposition du CWG des noms et l'évaluation de la proposition consolidée afin de finaliser l'introduction et le résumé analytique proposés, dans le but d'avoir du matériel prêt sur le site Web pour la période de consultation publique, pour finaliser les documents de communication et de sensibilisation qui vont être utilisés pendant la période de consultation publique.

Alissa ?

ALISSA COOPER :

Merci. Pendant que nous discutons de l'énorme travail que nous aurons à faire en juillet, je voudrais faire quelques remarques.

La première est que nous avons reçu la pré-évaluation de la proposition du CWG des noms. Nous avons déjà la première version de Wolf-Ulrich et nous avons reçu aujourd'hui une autre de Martin et l'équipe qui est très détaillée et qui nous a été envoyée hier soir, alors nous --nous ne l'avons pas dans l'ordre du jour pour aujourd'hui, mais nous sommes déjà au travail et je vous encourage tous à commencer à la lire pensant à la semaine prochaine...

En outre, quant au processus, je pense que nous avons été très efficaces dans l'utilisation de la liste de diffusion pour réaliser notre travail en tant que groupe. Nous avons prévu plus d'appels cet été que --en tout cas, la fréquence est plus élevée qu'auparavant, mais je ne pense pas que cela signifie que nous ne pouvons pas continuer à utiliser la liste de diffusion pour faire des progrès.

Nous avons suffisamment de travail devant nous dans les prochaines cinq semaines, alors je pense que nous allons devoir utiliser la liste de diffusion pour accomplir une partie du travail parce que nous n'aurons pas le temps de tout faire lors de tous nos appels.

Je voulais juste installer l'idée qu'il s'agit en fait de beaucoup de travail que nous devons accomplir dans les cinq prochaines semaines environ, et j'espère que vous serez tous conscients de cela.

Merci de me permettre de vous interrompre.

PATRIK FALTSTROM : Merci beaucoup.

Diapo suivante, s'il vous plaît.

Dans ces diapositives nous verrons les appels un à un.

Nous avons l'appel numéro 19 le 8 juillet. Nous prévoyons une durée de deux heures et demie et le sujet principal de l'ordre du jour est la pré-évaluation de la proposition du CWG.

L'appel numéro 20 est le 15 juillet, de 19h00 à 21h00 heure UTC, et nous avons l'évaluation de la proposition consolidée et la préparation pour la période de consultation publique.

L'appel numéro 21 est le mercredi 29 juillet, de 05h00 à 07h00 heure UTC, et lors de cette réunion nous travaillerons sans aucun doute sur la préparation pour la période de consultation publique.

Suivante.

L'appel numéro 27 [sic] est prévu pour le 12 août entre 11h00 et 12h30 heures.

Jean-Jacques ?

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : (hors micro)

PATRIK FALTSTROM : Ah. OK. J'ai dit 27. Je veux dire l'appel numéro 22, bien sûr. Cette semaine a été longue pour nous tous. Je suis désolé.

L'appel numéro 23--aha ! --le 26 août, de 19h00 à 20h30 heure UTC.

Permettez-moi de faire une autre remarque. Effectivement, nous avons prévu la durée des réunions suivant ce que les co-présidents jugent nécessaire pour l'ordre du jour de chacun des appels. Pour le reste des appels, nous avons prévu, comme vous pouvez le voir, une durée d'une heure et demie. Bien sûr, cela peut être ajusté dès que nous aurons plus d'informations.

Diapo suivante, svp.

L'appel numéro 24, le 9 septembre, entre 05h00 et 06h30 heures UTC.

Suivante.

Après cela, nous avons la réunion en personne numéro 6, vendredi et samedi 18 et 19 septembre à Los Angeles, et il est vrai que... voyons. Donnez-moi un instant, svp.

J'ai besoin soit d'un client de courrier électronique plus rapide soit de moins de courriers.

Et la réunion aura lieu au Westin Bonaventure à Los Angeles. Il est -- nous avons --le contrat est prêt. Nous vous enverrons l'adresse.

Diapo suivante, svp.

L'appel numéro 25, le 23 septembre de 11h00 à 12h30.

Suivante.

L'appel numéro 26, le 7 octobre de 19h00 à 20h30.

Suivante.

Et puis nous avons la réunion de l'ICANN à Dublin où nous prévoyons d'avoir la 7e réunion en personne. Pour cette réunion, nous n'avons pas --nous devons définir comment nous allons l'organiser par rapport à la réunion de l'ICANN elle-même et aux réunions des autres groupes. Cette fois, pour cette réunion de l'ICANN, nous avons décidé de nous réunir jeudi et vendredi avant la réunion, et pour Dublin, nous devons définir quand est-ce que nous allons nous réunir.

Alors, commençons à discuter de cela maintenant.

Keith ?

KEITH DAVIDSON :

À titre de remarque, j'ajouterai que peut-être après la réunion du 7 octobre nous pourrions commencer à prendre note de l'heure de la réunion, puisque l'heure d'été va faire avancer les fuseaux horaires.

PATRIK FALTSTROM :

Absolument. Ce sera encore très compliqué. Et la semaine prochaine, nous aurons une seconde de plus, alors même cela nous pourrait provoquer des erreurs.

[Rires]

KEITH DAVIDSON : Et puis nous ne saurons pas où nous sommes.

PATRIK FALTSTROM : Ouais. Nous aurons une seconde de plus le 1er juillet, ce qui nous permettra de faire la grasse matinée.

[Rires]

Russ ?

RUSS HOUSLEY : D'après ce calendrier graphique qu'Alissa a montré un peu plus tôt, je prévois qu'il va y avoir certaines approbations à Dublin qui nous toucheront, donc il serait probablement préférable que nous nous réunissions après la réunion de l'ICANN au lieu d'avant.

PATRIK FALTSTROM : Alissa ?

ALISSA COOPER : Ouais. Comme d'habitude, il est vraiment difficile de prévoir tout cela à l'avance, mais le plan préliminaire, que je pense vous connaissez tous, est que les SO et AC reçoivent la proposition du CCWG-Responsabilité 10 jours ou deux semaines avant Dublin et si tout va bien qu'il soit approuvé à Dublin. Et puisque la proposition du CWG

dépend de la proposition du CCWG, on ne peut pas vraiment conclure nos travaux avant que ce processus soit complété.

Maintenant, pour revenir à l'idée de nous réunir après la réunion, ce serait comme si on se réunissait ce même jour à Dublin, ce qui n'est pas vraiment une session après la réunion parce que la réunion de l'ICANN n'est pas encore finie, donc je pense que nous devrions attendre un peu pour voir comment cela progresse. Si cela vous convient, vous savez, peut-être plus tard --plus tard en juillet nous pourrions essayer de définir exactement quand nous nous réunirons à Dublin. Ce serait ma proposition, tant que c'est correct pour la planification des déplacements de tout le monde.

PATRIK FALTSTROM :

Permettez-moi d'ajouter un commentaire supplémentaire, et c'est qu'à un certain moment, que pour des questions de logistique, de planification de la réunion et du contrat avec l'hôtel, il y aura aussi une date limite à laquelle il faudra qu'on se décide, mais je vérifierai cela et vous le ferai savoir dès que je le saurai. Russ ?

RUSS HOUSLEY :

Je pense qu'il y a deux choses à considérer. À ce que vous venez de mentionner s'ajoute le fait que cette réunion est une séance de travail et par conséquent nous n'avons pas de traducteurs. Si nous allons prendre une décision importante, ce serait souhaitable de le faire dans une séance traduite.

PATRIK FALTSTROM : Oui, c'est noté. Merci.

Alissa ?

ALISSA COOPER : Comme Russ l'a dit, nous avons --vous savez, nous avons ce calendrier. Pourrait-on l'afficher ?

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : (hors micro)

ALISSA COOPER : Nous avons notre calendrier, qui a des cadres assez colorés et qui suppose que chaque mois dure exactement quatre semaines et inclut toutes sortes de simulations.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : (hors micro)

ALISSA COOPER : Ah, non. Désolé, celui de l'ICG.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : (hors micro)

ALISSA COOPER : Ouais. Bien sûr.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : (hors micro)

ALISSA COOPER : C'est ça. C'est ça. Le tableur Excel, oui. Nous n'avons pas de beaux graphiques ici ; nous avons des tableurs Excel.

[Rires]

Mais nous devons décider --maintenant-- nous avons attendu avant d'y inclure les dates parce que nous ne savions pas quand nous allions recevoir la proposition de la communauté des noms.

Maintenant que nous avons la proposition de noms, je ne pense pas que nous devons devenir trop précis sur les dates dorénavant. Nous avons un plan approximatif qui, je pense, est assez bon. Mais nous devons décider la durée de la période de consultation publique, et en regardant le calendrier réel et pas le calendrier du tableur Excel, je pense à une période d'à peu près 36 jours. Je sais que les différentes communautés ont différents types de lignes directrices sur la durée nécessaire des périodes de consultation publique et donc nous devrions certainement les consulter et les considérer. Mais nous avons notre propre indépendance et nous pouvons prendre une décision indépendante en fonction des réalités du calendrier et du temps dont il nous semble le public a besoin et de la profondeur des commentaires à laquelle nous nous attendons, etc.

Voilà donc mes premières idées. Nous ne devons pas décider cela aujourd'hui sous aucun point de vue, mais je voulais juste le signaler parce que dans les prochaines semaines nous allons devoir décider de la durée de la période de consultation publique...

Russ, allez-y.

RUSS HOUSLEY :

Dans l'IETF, traditionnellement tout ce qui est reçu d'un groupe de travail passe par une période de deux semaines. Tout ce qui n'est pas reçu d'un groupe de travail passe par une période de quatre semaines.

Je sais que d'autres communautés ont d'autres délais.

Nous parlons également d'août, donc je pense que nous devons nous assurer que nous aurons au moins quatre semaines pour cette période de commentaires.

PATRIK FALTSTROM :

Merci. C'est quelque chose --comme Alissa l'a dit, c'est quelque chose que nous devons aborder et que nous devons décider, et cela bien sûr sera en rapport avec la façon dont nous allons communiquer, comment nous allons nous assurer que tous ceux qui devraient lire et participer à la période de consultation publique auront la possibilité de le faire.

Pouvons-nous revenir aux autres diapos, s'il vous plaît ?

Vous verrez dans la salle Adobe Connect quelles sont les diapositives.

Martin.

MARTIN BOYLE :

Merci beaucoup, Patrik.

Pour revenir à cette période de consultation, je ne suis pas un expert de l'ICANN, mais je comprends que l'attente normale est de 40 jours, et en regardant le calendrier je vois que c'était certainement ce que nous avons calculé sur le calendrier, les 31 jours du mois d'août plus ce qui semble être environ une semaine.

En fait, je pense qu'il y a beaucoup de valeur à veiller à ce que nous essayons de consacrer ces 40 jours complets. Cela fait partie des points d'évaluation clairement énoncés par la NTIA : nous avons été ouverts, nous avons demandé des commentaires, nous avons encouragé les contributions et nous avons par la suite essayé de concilier les contributions.

Alors, quant aux 36 jours, je pense qu'en fait, oui, je préférerais que l'on dise « établissons au moins 40 jours » et gardons cela très fermement à l'esprit à mesure que nous avançons. Merci.

PATRIK FALTSTROM :

Merci. Mary.

MARY UDUMA :

Merci. Mary Uduma, pour la transcription.

Outre ce que Martin vient de dire, nous pourrions probablement considérer de consacrer 35 jours à la période et de faire une extension, parce que si nous établissons un délai plus court qui sera prolongé, les gens vont réagir et présenter leurs commentaires.

Alors nous ciblons 40, mais nous leur donnons moins de jours et puis prolongeons la période pour atteindre 40.

Est-ce que je m'explique assez clairement ?

PATRIK FALTSTROM : Martin.

MARTIN BOYLE : Oui, je pense que vous avez été tout à fait claire, Mary. En fait -- pendant que vous parliez, j'ai pensé qu'avec les dernières consultations publiques du CWG et du CCWG, ils ont eu du mal à s'assurer que les documents traduits étaient disponibles et, par conséquent, il y a eu une prolongation de dernière minute pour les personnes qui dépendaient de la traduction. Et je pense que jusqu'à présent, nous avons assumé que les traductions seraient faites magiquement et ce n'est pas le cas.

Donc je pense que c'est une autre raison pour nous assurer que la consultation ouverte dure 40 jours au minimum. Merci.

PATRIK FALTSTROM : Merci. Alissa ?

ALISSA COOPER : Je vous remercie pour cette contribution. Je crois que cela aide beaucoup.

Juste pour que ce soit clair, la contrainte sur la fin de la période est le fait que nous avons notre réunion en personne juste après et donc pour nous permettre suffisamment de temps pour que la réunion soit productive, la période de commentaires doit finir quelque temps avant, à savoir plus de quelques jours avant.

Voilà tout je regardais dans le calendrier.

Les parties de la proposition correspondantes aux communautés des numéros et des paramètres de protocole ont déjà été envoyées aux traducteurs et devraient donc être terminées avant le 10 juillet. La proposition des noms a déjà été traduite, évidemment.

Nos principales contraintes sur la traduction seront les pages préliminaires que nous élaborerons nous-mêmes, qui devront être traduites. C'est pourquoi je pense que cette partie sera la dernière à être prête. Mais j'espère que nous pourrons conclure cela dès que possible. Peut-être avant de lancer la période de consultation publique, mais sinon aussi tôt que possible après cela.

PATRIK FALTSTROM : Merci beaucoup.

Comme je le disais, nous reviendrons à cette liste des réunions à mesure que nous avancerons et que nous saurons un peu mieux

combien de progrès nous avons réussi à faire dans notre travail. Merci beaucoup.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : (hors micro)

ALISSA COOPER : C'est ça. Ouais. Ouais. Nous avons prévu de finir notre pause à 11h45 parce que le CCWG est censé conclure sa séance à 11h45, et alors nos collègues pourraient revenir pour nos derniers points de l'ordre du jour.

Si tout le monde est d'accord, je préférerais recommencer à 11h45. C'est une pause assez longue. Nous n'avons pas eu une réunion très longue jusqu'ici, mais --mais je voudrais leur permettre de revenir et nous avons seulement --vous savez, il ne nous reste que les deux sujets de gauche.

Est-ce acceptable pour tous ? De faire une pause de 40 minutes maintenant, afin que vous puissiez vous occuper de tous vos courriers électroniques ? Oui ? Personne ne hurle.

OK. Nous allons reprendre à 11h45.

[Pause]

ALISSA COOPER : OK. En réalité nous allons commencer avec quelques questions internes du secrétariat, et ensuite nous passerons à la discussion du point suivant.

JENNIFER CHUNG : Bonjour à tous. À ce point là vous aurez reçu un courrier électronique de ma part au sujet du soutien aux déplacements pour la réunion en personne à Los Angeles en septembre. Je voulais simplement attirer votre attention là-dessus. Si vous n'avez pas besoin de soutien pour votre déplacement, veuillez nous le faire savoir avant vendredi prochain. Merci.

Et deuxièmement, si vous avez demandé du soutien aux déplacements pour cette réunion, veuillez m'envoyer vos reçus et tout et nous nous en occuperons pour vous. Merci.

ALISSA COOPER : Merci, Jennifer.

Notre point suivant est le résumé analytique, l'introduction et les documents pour le site Web de la consultation publique dont nous avons parlé la semaine dernière. Il y a eu quelques événements cette semaine qu'il me semble nous devrions discuter en tant que groupe.

La première série de ces événements se rapporte à certaines remarques que Larry Strickling a faites tant dans sa publication sur son blog publié juste avant la réunion ainsi que dans la session sur l'IANA --sur l'évolution de la responsabilité de l'ICANN dimanche soir.

Et je tenais à signaler quelques-uns au groupe parce que je pense qu'ils ont une certaine incidence sur ce que nous ferons comme groupe dans les pages préliminaires de la proposition. Passons à la diapo suivante, svp

Voilà ce que je voulais vous signaler premièrement. Il s'agit de sa publication sur le blog. Il dit: « le rôle de l'ICG est critique car il doit nous fournir un dossier public établissant la manière dont les présentations des trois groupes de clients se combinent de sorte à garantir que les critères de la NTIA soient respectés et institutionnalisés au long terme ». Je précise que l'intonation est la mienne.

Lorsque nous nous sommes réunis la semaine dernière, je pense que Jon Nevett avait essayé de mettre l'accent sur cette idée d'élaborer un dossier public. Et je pense que c'est vraiment important pour que tout le monde garde à l'esprit que notre tâche n'est pas limitée à prendre les contributions et les propositions de la communauté et les transférer, n'est-ce pas ? Nous ne sommes pas seulement le facteur. Ne devons aussi expliquer de manière convaincante pourquoi les critères de la NTIA sont respectés par la proposition.

Il n'y a qu'une poignée de critères. Je pense que c'est une tâche que nous avons eue, dont nous avons tous été conscients tout le temps. Mais je pense qu'il nous incombe de vraiment nous assurer que nous en faisons un travail approfondi. Je crois que c'est en gros ce qu'il a voulu dire.

L'autre chose que cela suggère est que ce n'est pas simplement question que les critères soient respectés le jour où nous remettrons la proposition au Conseil de l'ICANN pour qu'il la transmette à la NTIA, mais plutôt que nous puissions nous attendre à ce qu'ils soient toujours respectés dans l'avenir. C'est ce que je comprends par l'idée d'institutionnalisation ou de durabilité de la proposition et de ses caractéristiques ; nous devons, je pense, convaincre tout le monde que ce n'est pas quelque chose qui va être facilement annulée. Alors nous devrions en tenir compte tant en ce qui concerne le texte que nous élaborerons nous-mêmes pour les pages préliminaires de la proposition que pour la période de consultation publique, s'il existe des aspects de cette institutionnalisation des critères sur lesquels nous pensons que nous pourrions vouloir demander des commentaires. Voilà mon premier point.

Passons à la diapo suivante, svp Larry a fait quelques observations dimanche dernier, et j'en ai extrait quelques parties de celles qui m'ont semblé particulièrement importantes pour nous. En grande mesure le discours qu'il a donné dimanche était, je crois, un peu plus orienté vers le travail sur la reddition de comptes. Mais à mon avis il serait utile d'y réfléchir un peu. En premier lieu il a dit: « le dossier public devrait également refléter que la communauté a considéré des solutions alternatives et la communauté doit documenter les décisions et les fondements qui soutiennent ce qui est présenté par dessus ce qui a été considéré et rejeté ».

Cela a attiré mon attention parce que ce n'est pas quelque chose que nous ayons demandée dans notre appel à propositions. Nous avons

juste demandé « la solution », n'est-ce pas ? « Chère communauté, trouvez-nous une solution et envoyez-la. »

Si nous jugeons qu'il est important de refléter ceci dans la proposition consolidée, nous pourrions demander à nos représentants de l'ICG de nous trouver un texte qui le reflète. Il est possible qu'il y ait un texte dans chacune des propositions composantes et je ne les ai pas lues assez profondément pour m'en rappeler ces derniers temps.

Mais cela a sonné mon signal d'alarme intérieur parce qu'il n'était pas clair pour moi comment nous aborderions cela au cas où nous voudrions le faire.

Je vous céderai la parole dans un moment. Finissons d'abord. Il ne reste qu'une diapo.

La dernière diapo. Dans ses remarques, Larry a également dit « il est important que la communauté aborde et réponde à autant de questions que possible maintenant et qu'elle ne remette pas les discussions et les décisions à plus tard ».

Je trouve que c'est vrai que nous avons fait -que nous et que les communautés surtout avons fait la distinction entre les éléments qui doivent être complétés avant la transition et les éléments qui peuvent être décidés et finalisés plus tard.

Peut-être que nous voulons mettre en évidence la mesure dans laquelle il y a des aspects de la proposition qui continueront à être peaufinés dans l'étape de mise en œuvre juste pour que tout le monde sache clairement quels sont ses aspects. Ils ne sont pas nombreux. Et

donc, vous savez, l'existence d'une liste concise de ces aspects pourrait réduire la possibilité des gens d'essayer de critiquer la proposition parce qu'ils disent qu'elle n'est pas complète ou quelque chose de ce type.

Nous avons le critère entre nous de voir si tout est complet et réalisable et compatible avec le reste. Cela pourrait ne pas --cette sorte de, vous savez, analyse des lacunes pourrait ne pas être incluse là-dedans. Mais j'ai pensé que nous n'avions pas vraiment discuté de cela en profondeur en tant que groupe et nous n'avons pas discuté comment nous comptons refléter cela dans la proposition.

Voilà ma question pour le groupe sur tous ces aspects, je pense nous devons trouver une manière de montrer tout cela dans ce que nous enverrons à la NTIA. La question est la suivante : Comment pouvons-nous le faire ? Écrivons-nous les textes nous-mêmes ? Devons-nous demander des commentaires publics et espérer pouvoir l'extraire des commentaires publics ? Dépendons-nous des communautés ? Devrions-nous faire quelque chose d'autre ? Je vois beaucoup -- beaucoup, beaucoup de mains levées. Je n'ai pas vraiment vu dans quel l'ordre, donc je m'excuse.

Mais Milton était le premier.

[Rires]

Je sais que Milton était le premier. On commencera par Milton, puis Russ --j'ai Milton, Russ Mundy, Daniel, Jean-Jacques et Keith Davidson. Quelqu'un d'autre ? OK.

Allez-y. OK, Jari.

Milton, allez-y.

MILTON MUELLER :

Oui, je pense que votre commentaire sur l'élaboration d'un dossier public était très correct, très approprié. Mais je pense que ce serait une erreur de le joindre à la proposition proprement dite. Je pense que nous avons le bon véhicule pour faire le genre de choses --par exemple, quelles autres possibilités ont été examinées. Tout cela, me semble-t-il, est dans notre évaluation ou devrait faire partie de notre évaluation des propositions parce que cela correspond à toutes les questions que vous chercheriez là-dessus. Ça demande « comment sont-ils parvenus à cette décision ? La proposition est-elle complète ? Pourquoi ont-ils fait ce qu'ils ont fait ? Quel était le processus qu'ils ont utilisé ? »

On pourrait facilement l'ajouter --prenons la proposition des noms à titre d'exemple. Nous savons qu'il y avait un débat approfondi sur l'IANA interne, si elle doit continuer à être interne à l'ICANN ou pas. Vous savez, nous pourrions montrer qu'ils ont considéré la possibilité de la séparer complètement. Nous pourrions montrer qu'ils ont considéré la possibilité d'avoir une entité chargée de la supervision et une entité externe appelée « Contract co. ». Nous pourrions montrer qu'ils ont finalement rejeté cette option et qu'ils sont parvenus à la solution actuelle. Il y a beaucoup de choses que nous pourrions dire. Mais je ne pense pas que l'on doive ajouter cela à la proposition, qui va déjà être très longue.

Il serait possible d'avoir des annexes associés à la proposition finale qui disent : « voici notre évaluation ». Et, comme vous le savez, dans le résumé analytique nous avons des références à notre évaluation. Et nous aurons des résumés de notre évaluation. Donc je pense que ce serait la meilleure manière de gérer cela.

ALISSA COOPER :

Merci, Milton.

Une autre manière que j'ai considérée au moins dans ma tête est d'avoir une espèce de rapport de l'ICG. Nous aurions donc la proposition et le rapport. Nous pourrions inclure tous les contenus que nous voudrions dans le rapport et il constituerait une sorte de défense de la proposition, tout en ayant une proposition indépendante. C'est peut être une autre approche possible.

Russ Mundy.

RUSS MUNDY :

Salut. Merci, Alissa. Russ Mundy pour la transcription. Je considère que tout ce que vous évoquez ici est très important et je suis complètement d'accord que nous n'avons pas vraiment adressé ou même inclus rien de relatif à la manière dont nous avons obtenu l'information de la communauté pour nous en occuper. La diapositive précédente me préoccupe particulièrement ; c'est celle qui parle de la discussion de solutions alternatives. Dans un sens, cela pourrait être interprété comme la demande d'une révision de l'ICG des processus

que chaque communauté a utilisés et de comment ils les ont considéré, entre autres.

Je sens donc que votre suggestion d'avoir un rapport de l'ICG qui explique a situation du point de vue de l'ICG est une bonne approche, mais elle nous permettrait aussi, je crois, de faire référence à la source primaire d'information comme un dossier de ce qu'ont fait les communautés elles-mêmes.

Ainsi, nous pourrions inclure notre lecture et notre interprétation de ce qu'ils ont fait sans pour autant le critiquer, parce que chaque communauté a sa propre façon de procéder. Et je pense que c'est -- c'est la ligne que nous devrions faire très attention de ne pas traverser, que chaque communauté prend ses décisions à sa manière.

Et notre --je pense que dans ce sens notre charte est ouverte et inclusive, elle ne s'occupe pas de comment cela fonctionne ou de ce que c'est, mais elle est ouverte et inclusive.

Si on on préparait un commentaire avec des références aux processus de chaque communauté on pourrait notamment répondre au deuxième point, qui me semble être le plus sensible.

ALISSA COOPER :

Merci, Russ.

J'avais Daniel dans la liste d'attente, mais il a baissé la main.

DANIEL KARREBERG : Non, je...

ALISSA COOPER : Allez-y.

DANIEL KARREBERG : J'avais oublié de baisser la main. OK. Il y a un écho. Quelqu'un doit éteindre son micro. Merci.

C'est Daniel. Salut. Merci. Je commencerai par quelques commentaires auxquels j'ai pensé quand j'ai lu les remarques de Larry Strickling. Je pense que les questions concernant le processus qui a été utilisé pour élaborer la proposition sont valides. Et effectivement, nous l'avons abordé dans notre appel à propositions. Et si je ne me trompe les communautés y ont répondu. Et il y a un dossier de ce qu'ont fait les communautés.

Tout ce que nous devons faire est d'y faire référence et puis décrire notre propre processus parce que c'est --c'est notre domaine de compétence. Et nous devons faire très attention à ne pas décrire les processus utilisés par les communautés dans trop de détails.

Je reviens à mes remarques précédentes sur le fait que nous ne devrions pas générer --ou plutôt, que nous devrions générer aussi peu de texte que possible. Alors nous devrions dire que la communauté X a suivi le processus Y. Tout est documenté ici. Et selon notre analyse, cela respecte les critères que nous avons établis et qui ont été établis en général par la NTIA.

Et puis nous devrions décrire nos propres processus séparément et dire, voici ce que nous avons fait. Et je pense que cela doit faire partie du dossier et doit également faire partie du document que nous allons élaborer et envoyer à la NTIA.

Pour revenir à la question sur les alternatives qui ont été envisagées, quand j'ai lu cela j'ai senti fortement que cela ciblait principalement le CCWG parce que ça correspond au message que la NTIA a transmis jusqu'à présent (incompréhensible) qui était un peu compliqué. À titre personnel, je suppose que ce n'est pas tellement pour nous, mais plutôt pour la partie de la responsabilité.

Mais, bon, cela dit, je pense qu'en tant qu'ICG nous devrions prendre un peu de distance là-dessus parce que nous n'avons pas demandé aux communautés de documenter cela et, par conséquent, nous ne l'avons pas reçu documenté dans les propositions qu'elles nous envoient. Et je pense que cela pourrait être --qu'une partie pourrait être reprise des --ou trouvée dans le dossier public du processus. Mais nous devrions faire très, très attention à ne pas faire ce que Milton signale comme un récapitulatif et de fournir notre propre analyse, quelles alternatives ont été considérées et fondamentalement juger le processus suivi ou même le recompter. Je trouve que c'est un puits sans fond. Nous ne devrions pas faire cela.

Donc nous devrions : A) prendre un peu de distance, ne pas pour faire grand-chose sur les alternatives. Et puis si nous parlons des alternatives qui ont été examinées, nous devrions faire référence au dossier public des communautés elles-mêmes.

Et si nous devions envisager des alternatives, ce qui ne me semble pas vraiment censé, bien sûr, nous devrions le documenter et dire que l'ICG a considéré les possibilités suivantes.

Mais nous devons être très prudents --prendre un peu de distance par rapport aux alternatives. Et il faut faire très, très attention à ne pas refaire --redécrire le processus qui a déjà un dossier public, ne pas faire un dossier du dossier.

Désolé d'avoir parlé autant. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci. Merci, Daniel.

Jean-Jacques.

JEAN-JACQUES SUBRENAT :

Merci. C'est Jean-Jacques. Je suis tout à fait d'accord sur l'analyse de Daniel mais aussi sur les conclusions qu'il tire de son analyse. Il me semble que, au moins suivant ce que j'ai lu, la partie concernant les alternatives n'est pas l'objectif principal de l'ICG. C'est pour la communauté en général et particulièrement pour la responsabilité.

Mais aussi c'est une question de principe. Je voudrais ajouter à ce que Daniel a dit si précisément que nous sommes en quelque sorte normatifs envers nos communautés. Nous avons défini l'appel à propositions (RFP). Il y a des règles. Et si ce n'était que pour cette raison, il me semble que c'est plutôt exclu que nous pensions à changer les règles du jeu maintenant. Ce ne serait pas juste. Et même

si cela pourrait être l'occasion pour que certaines communautés ajoutent quelque chose, je ne pense pas que cela soit justifié du point de vue méthodologique.

Alors comme d'autres l'ont dit avant moi, je suis tout à fait favorable à ce que nous nous en tenions à notre travail principal mais, bien sûr, en documentant les liens vers tous les enregistrements des discussions de la communauté, vers les alternatives lorsqu'il y en a eu. Mais les alternatives ne nous appartiennent pas. Nous indiquons tout simplement les alternatives qui ont été envisagées par la communauté.

ALISSA COOPER :

Merci, Jean-Jacques.

Keith

KEITH DAVIDSON :

Merci. Je me demandais juste si nous pourrions avoir besoin d'y voir plus clair sur ces mots et comprendre si cela s'applique à ce groupe ou pas.

En considérant spécifiquement les mots et l'expression « constituer les archives publiques » ainsi que le besoin de documenter le jugement et la preuve qui le soutiennent et tout le reste, c'est vraiment très proche du langage habituel dans l'administration des États-Unis lorsqu'elle fait face à un avis d'enquête.

Il me semble que l'administration des États-Unis essaie peut-être d'abrégé le calendrier pour leur analyse en évitant d'avoir à faire face à un avis d'enquête et, par là, en cherchant à ce que nous fournissions les documents officiels substantiels qui leur épargneraient d'avoir à traverser ce processus supplémentaire, ce qui serait complexe pour eux et représenterait en quelque sorte un redémarrage à zéro.

Je pense qu'il faudrait savoir plus clairement si c'est leur intention ; si c'était le cas, nous devrions traverser ce processus de façon très prudente et essayer de le rendre aussi facile que possible pour que nous n'ayons pas un obstacle avec quelqu'un au parlement qui demanderait un processus de consultation sur la question aux États-Unis. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci, Keith. J'ai tout à fait l'impression que l'intention est de se baser sur notre période de consultation publique comme le principal moyen de constituer les archives publiques pour soutenir notre proposition. Voilà, ceci d'une part. Mais d'autre part, ce qui m'a frappé cette semaine, c'est que je pense que si j'avais à me tenir en face du parlement des États-Unis ou de tout autre pays pour défendre ceci, qu'est-ce que je voudrais que ces archives publiques reflètent ? Et alors je pense que c'est parfaitement raisonnable que ce soit la mentalité des gens de la NTIA qui réfléchissent à cette question. Il est clair que ce n'est pas quelque chose qu'ils contrôlent parce que c'est la proposition présentée par la communauté mais, vous savez, si nous

pensions à nous orienter vers ce que nous allons leur proposer dans ce sens, je pense que cela nous aiderait.

Que nous puissions obtenir davantage de précisions sur les points censés se refléter dans ces archives, cela m'inquiète assez, oui, parce que cette proposition est censée être la nôtre. Mais je pense que si nous pouvions au moins essayer de nous mettre un peu à leur place et penser à ce que nous voudrions obtenir, vous savez, noir sur blanc, lorsque nous allons défendre cela dans des contextes officiels, alors je pense que ça aiderait. Jari, à vous.

JARI ARKKO :

Merci. Jari Arkko, pour la transcription. Moi aussi, je comprends ce que dit Larry et la raison pour laquelle il veut des précisions là-dessus. Et il ne s'agit pas seulement d'eux qui auraient à défendre cela devant le parlement et ailleurs. Mais si vous y réfléchissez, nous sommes en train d'élaborer une proposition : il faudrait savoir quelle partie pourrait être l'entité se trouvant dans la meilleure position pour présenter ce rapport, avoir une explication des raisons pour lesquelles cela satisfait aux critères. Il me semble que si vous y pensez, vous verrez que l'ICG est probablement dans la meilleure position pour le faire. Alors, nous devons présenter une bonne explication de la raison pour laquelle il s'agit d'une proposition viable, pourquoi elle est soutenue par la communauté et quelle est la situation. Et pour les détails sur la manière dont nous nous y prenons, nous pouvons en discuter. Je pense que cela fait partie du processus déjà accordé concernant l'évaluation combinée. J'aime la manière dont cela est

présenté dans le rapport de l'ICG. Je suis d'accord avec Daniel et d'autres sur la manière dont cela devrait être élaboré. Il me semble que nous devrions éviter de trop dire avec nos propres mots lorsqu'il faut décrire ce à quoi cette communauté a dû faire face. Vous pouvez vous référer aux documents existants et s'il y a des cas où nous n'avons pas leur autorisation pour les consulter, nous pouvons la demander. Et éviter de reprendre les discussions, vous savez, pourquoi vous avez fait ceci et pas cela, il me semble que nous devrions éviter de le faire. Mais nous devons vraiment nous baser sur les longues discussions sur les choix auxquelles ces communautés ont pris part. Merci.

ALISSA COOPER : Merci, Jari. Xiaodong.

XIAODONG LI : Juste un commentaire. La communauté pense que l'ICG devrait prendre la responsabilité pour les propositions de transition mais, en fait, nous savons que nous avons essayé de coordonner les différentes communautés pour qu'elles présentent leurs propositions et de façonner cela sans aucune modification, juste par le biais d'une évaluation. Alors, il me semble que nous avons beaucoup de difficultés à clarifier cela, ce qui relève de notre responsabilité ou non. Mais pour nous, il est très important de prouver que le modèle multipartite doit réussir. Je pense que c'est notre principal défi et nos principales responsabilités face à la communauté. Ouais. Voilà mon commentaire.

ALISSA COOPER : Merci. Martin.

MARTIN BOYLE : À moi donc. Pendant que nous livrons une petite bataille avec les câbles ici, je ne suis pas du tout concerné dans cette histoire. Je suis juste entre les deux. Certainement je peux, -- pardon, ici Martin Boyle. Je peux comprendre et accepter beaucoup des soucis que les collègues autour de cette table ont exprimé et il est certain que je ne veux pas que l'ICG se transforme soudainement en un écrivain de fiction comme si nous créions "La guerre et la paix" ou peut-être "Ulysse", puisque nous irons à Dublin. Néanmoins, je pense que nous avons reçu quelques messages très utiles de Larry Strickling. C'est un peu comme lorsque, il y a très, très longtemps, vous étiez appelé par votre professeur et il vous disait, de façon très précise, que c'était comme cela que vous alliez être examiné quand vous lui présenteriez votre rapport de projet trois ou quatre mois plus tard. Et même moi, qui n'étais pas un très bon étudiant, je m'assurais d'avoir bien écouté et d'avoir beaucoup de notes et de présenter cette information de manière très claire. Je pense que ça c'est mon message, certainement c'est ce que j'ai retenu des commentaires de Larry. Et je pense que c'est là que nous devrions faire nos efforts, que nous devrions analyser la question minutieusement, section par section, en essayant de nous assurer que nous appliquons les critères d'évaluation de sorte que la NTIA sera en mesure d'utiliser ce contenu de la façon la plus efficace

pour atteindre notre objectif commun et partagé, à savoir, une transition réussie.

Maintenant, pour moi, ce que je trouve particulièrement nouveau dans l'intervention de Larry, c'est sa suggestion en ce sens que nous devons être capables de montrer que notre évaluation et notre analyse globales ont été approfondies et que nous ne nous sommes pas limités à agir en forçant la solution pour qu'elle réponde à nos besoins. Voilà donc les options que nous pouvons considérer ; nous avons travaillé ensemble pour les limiter à celle que nous avons proposée. Et je pense que pour les noms, c'est ce que nous avons fait. Il me semble qu'il y a du contenu disponible pour nous, y compris des présentations de diapositives, qui aide à soutenir ce modèle et la méthode de travail et par là, je souhaiterais que ce ne soit pas réellement très difficile de produire quelque chose de vraiment court et concis pour donner une vision complète des choses : nous avons commencé ici, nous avons traversé sept modèles. Nous les avons révisés ou nous les avons plutôt limités à trois ou deux ou... c'était quatre et puis, nous avons identifié celui qui s'est avéré être la solution correcte. Et nous ne rendrions pas du tout service au travail que cette communauté a fait si tout cela n'était pas souligné très, très clairement : ce n'est pas tout simplement quelque chose qui nous était venue un jour à l'esprit et que nous avons modelée au marteau pour la faire rentrer dans le trou. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci. Kuo-Wei.

KUO-WEI WU :

Oui, je pense qu'à l'ICG nous devons réfléchir aux propositions que nous recevons et finalement, quand nous les présenterons à l'ICANN et que l'ICANN les remettra à la NTIA, en premier lieu, je pense certainement que l'ICG doit vérifier ces trois propositions et s'assurer qu'elles répondent à la déclaration du gouvernement des États-Unis ; si cela n'est pas vérifié, il me semble que nous ferons face, tôt ou tard, à ce type de problème, qu'il soit soulevé par la NTIA ou par le parlement des États-Unis. Et maintenant la question est... quand nous vérifions -- je suis d'accord -- la question est qu'il est très difficile que l'ICG fasse un travail supplémentaire sur ces trois propositions, mais nous devons peut-être leur demander de nous donner les arguments pour voir enfin comment notre proposition peut réellement répondre aux déclarations du gouvernement des États-Unis. Et ces choses là, un jour il faut éventuellement les prendre en compte, non seulement pour l'ICG mais aussi pour l'ICANN et finalement pour la NTIA et le parlement. Tôt ou tard, nous devons répondre à ces questions.

ALISSA COOPER :

MerciKuo-Wei. Bien sûr, dans l'appel à propositions, nous avons demandé aux communautés de nous dire comment elles répondaient aux critères et nous avons nos propres étapes d'évaluation. Alors, il se peut que tout cela se passe naturellement une fois que nous aurons fait notre évaluation et, comme nous ne l'avons pas encore faite, nous n'avons encore rien écrit à ce propos. Et ce serait très bien, si c'est le cas.

Bien sûr.

KUO-WEI WU : Oui, ce que je veux dire c'est que nous pouvons bien sûr faire l'évaluation et vérifier à nouveau les exigences de la déclaration intermédiaire, mais nous devons peut-être réfléchir sur la perspective du gouvernement des États-Unis ou du parlement des États-Unis parce que nous pouvons y répondre nous-mêmes, mais il faut savoir à quoi peut ressembler leur question.

ALISSA COOPER : C'est compris. Merci. Jon.

JON NEVETT : Merci, Alissa. Jon Nevett. J'ajoute quelque chose à ce qui a été dit. Je suis tout à fait d'accord sur ce que Keith, Martin et d'autres ont dit. Pour nous, c'est le moment de nous aider les uns les autres, et nous devons aider le gouvernement des États-Unis à faire passer ça. Le projet de loi a déjà été approuvé dans une des chambres et l'autre chambre l'examine maintenant. Il y aura alors un processus de trente jours pendant lequel cette proposition de loi sera examinée par le parlement. Nous devons créer ces documents, comme Larry l'a dit. Notre rôle, le rôle de l'ICG... soyons clairs : c'est sans aucun doute une directive de l'ICG pour nous ou, au moins, une recommandation. C'est essentiel parce qu'il faut constituer des archives publiques pour nous, c'est-à-dire le gouvernement des États-Unis, sur la manière dont les soumissions des trois groupes de clients sont liées. Nous n'allons pas

les obtenir de groupes individuels. Il va falloir faire notre propre travail là-dessus. Il faudra créer un nouvel écrit. Il faudra voir comment elles sont liées de manière à s'assurer que les critères de la NTIA soient respectés et institutionnalisés à long terme. Il nous reste donc beaucoup de travail à faire. Et c'est certainement quelque chose qu'ils nécessitent et qu'ils demandent pour nous aider à effectuer cette transition sur laquelle nous avons tous travaillé dur dans cette communauté afin d'être en mesure de satisfaire à cela.

Je suis donc d'accord avec Martin et Keith et les autres sur le fait qu'il faut le faire. Nous devons bien le faire. Nous ne pouvons pas juste ajouter trois annexes là et dire que nous avons fini. Ça ne va pas marcher. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci. Je pense que nous sommes vraiment d'accord sur ce point dans la salle, jusqu'à maintenant. Je ne veux pas interrompre, mais je me rends compte qu'il y a à peu près une demi-heure que nous parlons de cette question et il semble que tout le monde est d'accord. Milton.

MILTON MUELLER :

Bon, je ne pense pas que tout le monde soit d'accord, c'est pourquoi j'ai demandé la parole. Jari disait que nous devrions reculer et une chose que je voudrais dire, c'est que quand ils l'ont demandé, ils avaient des raisons de le faire. On parle des lois administratives fédérales. Ils doivent avoir des archives. Il est bien établi dans les

procédures réglementaires que l'organisme qui prend la décision doit montrer qu'il a bien considéré les différents points de vue. C'est juste que je ne comprends pas l'idée de repousser la description de ces alternatives. Je n'arrive pas à comprendre quel est votre souci.

ALISSA COOPER : Il me semble que c'était en fait Keith qui avait dit « repousser », pas Jari, n'est-ce pas ? Non ? Oh, c'était Daniel. Ah, d'accord.

[Rires]

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : (hors micro)

ALISSA COOPER : Voulez-vous dire quelque chose d'autre, Jari, ou vous vouliez céder tout simplement la parole à Daniel ? Daniel est dans la file d'attente, -- maintenant c'est vous qui vous mettez dans la file... OK. Je dois dire, c'est une bonne remarque, Milton. Alors juste une synthèse au milieu de la séance sur ce point concernant les alternatives : c'est que, alors que ce qui a été fait peut avoir été orienté ou pas vers le travail sur la responsabilité, il y a beaucoup de mots, au moins de la communauté des noms, que nous pouvons emprunter sur l'analyse des alternatives parce que cela a été expliqué en profondeur dans le processus de la communauté des noms. Et j'ai pensé alors que d'autres personnes étaient plus ou moins d'accord sur cela, sur le fait que les descriptions du processus reflètent déjà en quelque sorte un peu la question.

Alors, peut-être, nous pourrions en tirer profit. Il se pourrait que ce soit plutôt pour la communauté des noms que pour les autres, mais...

MILTON MUELLER :

Une intervention peu gentille : la question n'est pas, je veux dire... voilà pourquoi je veux continuer à traiter la question, même s'il semble que nous sommes d'accord, parce qu'en fait, on ne l'est pas. Il y a une mentalité différente là. Vous pensez que nous devrions utiliser les mots de ces communautés elles-mêmes. Ce qu'on nous demande, c'est une évaluation indépendante, c'est que nous, en tant qu'ICG, nous ayons vu qu'ils considéraient ces alternatives et que nous vérifiions qu'ils ont émis leurs jugements en se basant sur des preuves correctes soutenant les alternatives qui sont proposées. C'est ce que nous sommes censés écrire. Nous ne sommes pas censés transmettre ce qu'ils nous ont envoyé.

ALISSA COOPER :

Merci pour cette précision. Cela aide beaucoup. Manal.

MANAL ISMAIL :

En réalité, le dernier commentaire de Milton est un peu confus pour moi. Mais de toute façon, j'allais juste dire en premier lieu que je comprends cela de la même manière, que c'était plus orienté vers la responsabilité, mais encore, c'est bien de faire un exercice semblable pour le commentaire public. Pour les archives publiques, je pense qu'il y a des choses que nous devons souligner ou dire comment ces trois propositions sont liées, tout cela peut être facilement inclus dans

le rapport de l'ICG. Nous devons décider exactement de ce qui va être inclus dans le rapport de l'ICG et ce qui va être annexé. Et comprendre que les archives publiques ne sont pas que le rapport de l'ICG, d'accord ? Alors, nous avons peut-être d'autres conseils ou des liens vers d'autres choses concernant la proposition actuelle.

Comme pour les autres alternatives qui avaient été considérées mais exclues -- oui, je pense que c'est une autre piste qui doit être analysée. Je pensais qu'il y a une sorte de documentation des options exclues et les raisons pour lesquelles elles ont été rejetées. Je n'ai pas compris que c'était l'évaluation de l'ICG sur l'ensemble de la question, mais c'est une bonne remarque. Je ne suis pas tout à fait sûr si c'est notre évaluation sur la manière dont les choses ont été examinées et évaluées ou s'il s'agit juste d'enregistrer et de suivre les options qui étaient entamées et les raisons pour lesquelles elles ont été exclues. Je m'arrête là. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci. Russ Mundy.

RUSS MUNDY :

Merci, Alissa. Russ Mundy, pour la transcription. Je dois vraiment -- je veux faire remarquer ce que Jon a dit il y a quelques minutes, nous devons nous aider les uns les autres, ce qui est bien. C'est très important. Et bien que le gouvernement des États-Unis soit ici plus ou moins en position de décider, je pense qu'il faut rappeler qu'il y aura d'autres gouvernements et d'autres activités importantes ayant

besoin aussi d'un type d'information similaire pour accepter et adopter facilement le produit final qui est la raison de notre travail à nous.

Ce qui m'inquiète en particulier sur l'identification des alternatives et sur les raisons pour lesquelles l'une d'elles a été choisie, en termes de notre mandat et de notre charte - l'ICG -, c'est que je crois que notre mandat depuis le premier jour était d'aller vers les communautés qui devraient utiliser leurs propres processus ouverts et publics, les processus existants. S'ils voulaient créer quelque chose de nouveau, nous saluons cette intention mais notre jugement portait réellement sur le fait qu'ils aient mené à bien ce processus ouvert.

La partie qui à mon avis est une nouvelle charte, pour ainsi dire, c'est si l'ICG croit que c'est notre mandat pour les mots mentionnés cette semaine -- si l'ICG doit voir les alternatives et faire une évaluation de ces alternatives et des raisons pour lesquelles on a préféré l'une d'elles aux autres. Je crois qu'il s'agit là d'un changement vraiment substantiel aux attributions de l'ICG.

Maintenant, si nous croyons que ce qui est dit doit être documenté et inclus dans les archives publiques et que nous aidons à identifier les activités des communautés opérationnelles et comment elles l'ont documenté, je pense que ce serait une manière très appropriée de répondre à la question, dans le cadre de notre portée actuelle. Je le considère presque comme un nouveau critère qui a été établi, si c'est dirigé à l'ICG. Merci.

ALISSA COOPER : Merci, Russ.

Daniel ?

DANIEL KARREBERG : Merci, Alissa.

Oui, à vrai dire, il y a un désaccord autour de la table et il me semble que c'est sur le nombre de mots que nous sommes en train de créer. Je pense qu'il y a un accord autour de la table sur le fait que nous voulons fournir un document permettant au gouvernement des États-Unis de prendre aussi facilement que possible les décisions correctes. Nous ne sommes pas d'accord sur le nombre de mots que nous, l'ICG, nous devons créer.

Et Martin a en réalité commencé sa remarque en disant « Nous ne voulons pas écrire "La guerre et la paix" mais » et il me semble que nous ne sommes pas d'accord sur le nombre de « mais » : je pense que nous devrions être très prudents pour ne pas faire ce que Milton disait - et je ne peux pas vraiment penser qu'il voulait dire cela - à savoir, que nous évaluerions si les communautés avaient tiré la conclusion correcte. Je pense que c'était un lapsus.

Mais c'est un bon exemple de ce qui me fait peur et qu'il me semble que nous ne devrions pas faire : émettre un jugement de valeur sur le résultat.

Nous devons certainement dire que nous avons observé les processus et dire si les communautés ont suivi leurs propres processus et évaluer

cela ; mais nous devrions, encore une fois, faire très attention à ne pas créer nous-mêmes un récit sur la manière dont cela est arrivé. Les communautés l'ont fait elles-mêmes. C'est dans les archives publiques. Et nous ne devrions absolument pas émettre de jugement sur les alternatives qui ont été rejetées.

La seule chose que nous devrions considérer, c'est l'alternative qui est le résultat auquel nous sommes arrivés et évalué conformément aux critères établis, et nous ne devrions pas accepter la modification de notre mandat pour faire quelque chose d'autre. Parce que ce serait la voie -- le chemin sûr vers le désastre.

ALISSA COOPER :

Merci, Daniel.

Jari.

JARI ARKKO :

Jari Arkko, pour la transcription.

Je crois que je suis d'accord avec Daniel et Russ. Russ l'a dit très précisément. Nous devrions aborder la question.

Et je voulais répondre à Milton.

Je ne pense pas qu'il y ait vraiment un désaccord et la raison en est que je pense que notre travail consiste à présenter une évaluation convaincante de la situation ; mais comment faire exactement cette évaluation, je pense qu'il faudrait la faire comme Russ l'a décrit, par

exemple, confirmer que les communautés ont suivi des processus ouverts, qu'elles ont examiné les alternatives et que nous pouvons donner des conseils à tous et même faire des citations, si c'est un meilleur style éditorial, mais nous ne devrions pas refaire le travail.

Et autre chose que je voulais dire c'est que nous sommes en train de dépenser beaucoup trop de temps, même dans cette discussion, en nous centrant sur la question des alternatives. Je pense que la réponse aux principaux critères est la question sur laquelle nous devrions vraiment nous pencher et y consacrer la plupart de notre énergie et de nos textes ; quant aux alternatives, nous n'avons réellement qu'à confirmer qu'elles ont été examinées. Je crois que nous pouvons déjà dire aujourd'hui -- je veux dire -- que toutes les communautés ont clairement traversé le processus d'analyse de ce qu'elles devaient faire, qu'il y a eu des débats sur plusieurs niveaux de changements ou d'alternatives et que l'on est arrivés à la conclusion correcte, leur processus basé sur le consensus communautaire.

ALISSA COOPER :

Merci. Xiaodong ?

XIAODONG LI :

Mon anglais n'est peut-être pas bon, alors j'essaie de lire ça plusieurs fois. Alors (incompréhensible) est à long terme. Ouais. Je pense que pour la nouvelle proposition et la nouvelle mise en œuvre, personne ne peut s'assurer que c'est à long terme. Même l'ICANN a été établie il

y a dix-sept ans. Personne ne peut penser que l'ICANN est parfaite et que c'est une solution tout à fait à long terme.

C'est pour cela que je pense que l'ICG est soumis à une très forte pression. Si nous ne pouvons pas (incompréhensible) trois ans, cinq ans, certains gens se plaindront que maintenant que la solution actuelle n'est pas à long terme, pas parfaite, si c'est la faute à l'ICG ou pas... vous savez, parce que la NTIA pense qu'elle a une lettre de l'ICG que vous, l'ICG, vous devez assurer que la solution devrait être institutionnalisée à long terme.

Alors, je n'en suis pas sûr. Je peux peut-être reconnaître le sens de ceci, alors...

ALISSA COOPER :

Alors je peux peut-être répondre rapidement à cette question.

Il me semble qu'il ne s'agit pas d'être parfait, bien entendu, mais plutôt d'analyser les mécanismes proposés par les communautés et de déterminer combien il est difficile, par exemple, de les ébranler dans l'avenir.

Alors, chaque communauté a proposé un certain type de structure de surveillance qui essaiera de tenir l'opérateur des fonctions IANA pour responsable de l'exécution de ses fonctions, d'accord ?

Et vous pouvez imaginer -- je pense que toutes les communautés ont fait ça. Elles ont en quelque sorte établi des protections pour éviter la

capture de ces entités de surveillance par les gouvernements et les organisations intergouvernementales, ce qui est l'un des critères.

Maintenant, si elles n'ont pas établi ces sauvegardes, alors je pense qu'il serait beaucoup plus facile d'affirmer : « Bien, vous savez, à l'heure actuelle, ceux qui s'occupent de cette surveillance ne sont pas une organisation intergouvernementale, mais ce ne serait pas trop difficile de changer cela dans l'avenir ».

Je pense que si nous pouvons -- la défense de la proposition se résume au fait de montrer que les mécanismes réunis seraient vraiment difficiles à saper parce qu'ils ont tous ce système de freins et contrepoids et de sauvegardes dans leur structure.

Je crois que nous parlons de ça quand nous parlons de l'institutionnalisation à long terme. Il ne s'agit pas de prévoir tous les scénarios de défaillance ou -- vous savez, que cela doit être parfait pour toujours ; mais on a beaucoup réfléchi à ce qui devrait rendre vraiment difficile la possibilité de s'écarter des critères.

Est-ce que cela peut vous aider ?

XIAODONG LEE :

Oui, je crois que cela aide beaucoup.

Vous savez, d'après ce que je comprends, parce que c'est un modèle multipartite -- il me semble que toutes les communautés ont fait de leur mieux pour essayer de présenter une proposition qui réponde aux

critères de la NTIA, alors je crois qu'elles essaient de comprendre et de satisfaire à ces critères.

Mais comme vous l'avez mentionné, personne ne peut prédire ce qui arrivera dans l'avenir. Jusqu'ici, nous essayons de présenter une proposition qui respecte les critères. Je pense que c'est la question clé. Ouais. Merci.

ALISSA COOPER :

Lynn ?

LYNN ST. AMOUR :

Lynn St. Amour. Je ne suis pas très sûre de savoir jusqu'à quel point nous ne sommes pas d'accord et il se peut que ce soit juste une question de degrés sur bon nombre de ces points.

Au départ, j'avais demandé la parole pour m'aligner sur les commentaires pour la plupart de Milton, de Keith et de Martin, mais maintenant je me demande si réellement il y a une manière de mettre en œuvre ce que j'imagine qu'ils avaient probablement à l'esprit, au moyen de documentation à l'appui pour le moment où nous soumettrons la proposition à la consultation publique.

Alors, il ne s'agit pas forcément qu'il soit nécessaire de l'inclure dans la proposition elle-même ou dans la présentation finale, mais à travers des documents de soutien ou une foire aux questions vraiment solide ou des commentaires supplémentaires ou quelque chose qui soit présentée par les communautés, où elles diraient quelles étaient leurs

alternatives et leurs processus, si cela suffirait pour les archives publiques - et toujours fourni par les communautés - sans avoir à en charger la proposition.

Ce n'est pas particulièrement réfléchi mais je pense que nous avons un certain nombre de mécanismes disponibles pour constituer les archives publiques dans les trois ou quatre mois à venir et je ne pense pas que nous devions nous sentir contraints d'inclure tout ça dans la proposition finale.

ALISSA COOPER : Merci. Milton, voulez-vous revenir à la file d'attente ou pas ?

MILTON MUELLER : Non.

ALISSA COOPER : OK.

MILTON MUELLER : Je veux juste dire que je n'ai jamais dit que nous devrions évaluer si ces entités avaient pris la décision correcte lorsqu'elles avaient analysé les alternatives, et il me semble juste absurde que quelqu'un ait pu croire que j'avais dit cela.

Nous devons documenter les alternatives qu'elles ont considérées et nous devons dire laquelle elles ont choisie et montrer les raisons pour lesquelles elles ont décidé de la sorte.

Alors je ne comprends pas cette ambiance -- un peu -- paranoïaque où nous sommes.

ALISSA COOPER :

Merci.

Jean-Jacques est la dernière personne dans ma file d'attente.

JEAN-JACQUES SUBRENAT :

Merci. C'est Jean-Jacques.

Deux réflexions.

La première : d'après ce que j'ai entendu dans la discussion et d'après ce que j'ai vu sur le tchat, nous en venons à un certain accord sur ce que nous pouvons ou ne pouvons pas faire. Nous pouvons documenter le fait que les communautés opérationnelles ont examiné les alternatives, mais nous n'émettrons pas de jugement en la matière. Nous le documenterons. Je pense que c'est un point très important.

Nous pouvons attester que cela a été débattu, au moins selon ces communautés, et que nous pouvons fournir le lien.

La deuxième : je peux comprendre parfaitement bien, spécialement en tant qu'ancien fonctionnaire dans un pays, que les citoyens des États-Unis soient, à ce stade, particulièrement sensibles à ce qui peut ou ne peut pas aider à garantir la surveillance de la transition.

Mais comme non-citoyen des États-Unis, je dois dire qu'il y a des limites à ce qui peut être fait parce que notre mandat n'inclut pas ça.

Vous avez dit quelque chose de très intéressant, Alissa, lorsque vous avez présenté ce thème : c'est que le sous-secrétaire avait fait ces déclarations dans un contexte vraiment public et je suis d'accord en ce sens que nous devons en tenir compte, mais je poserais comme principe que si nous allons recevoir des instructions qui ne sont pas à cent pour cent celles de notre charte, il faut alors que ces instructions soient écrites. C'est ma position.

Nous pouvons comprendre, nous pouvons nous adapter, mais nous ne pouvons pas modifier notre charte.

ALISSA COOPER :

Merci. Il n'y a plus personne dans la liste, n'est-ce pas ? Oh ! Je suis désolée, Manal. Allez-y.

MANAL ISMAIL :

Très vite, juste pour exprimer mon accord sur ce que Lynn a mentionné. Je pense que c'est vraiment une bonne idée de signaler cela aux communautés opérationnelles, en citant les commentaires de Larry, et de leur demander toute la documentation qu'elles voudraient ajouter aux archives publiques pour étayer leurs propositions.

Ce que je veux dire, c'est qu'il y avait beaucoup de documents très utiles expliquant comment les choses étaient conclues, alors nous

pouvons juste signaler cela pour faire comprendre que nous sommes en train de constituer des archives publiques pour le processus dans son ensemble et que nous voudrions qu'elles partagent avec nous tous les documents qu'elles voudraient inclure dans ces archives publiques.

Alors, si nous survivons à la température de la salle, nous pouvons le faire.

[Rires]

ALISSA COOPER :

Oui, je sais. La secrétaire va essayer de régler la température de la salle. Cela va exactement dans la direction opposée de celle qui est censée être la bonne.

[Rires]

Ouais. Patrik a mis son parka.

[Rires]

ALISSA COOPER :

Excusez-moi. Mais nous avons encore vingt minutes avant de finir, alors nous avons cet avantage.

OK. Pour essayer de résumer, il semblerait que nous sommes arrivés à un accord sur le fait que nous devons constituer des archives publiques démontrant le soutien aux critères, leur institutionnalisation à long terme.

J'aime bien cette idée de juste signaler aux communautés que nous réfléchissons sur cette notion des alternatives et que si elles pouvaient nous indiquer les documents dont elles disposent et où elles ont pu documenter leur analyse des alternatives, peut-être en prenant un point d'action pour que les présidents sensibilisent leurs communautés, je pense que ce serait bon.

Je pense que nous sommes d'accord aussi sur ce que nous avons discuté lorsque nous avons introduit le thème, que cela a l'air d'être conçu comme un rapport de l'ICG qui accompagnera la proposition, alors nous pouvons le recréer de cette manière dans nos esprits.

Nous avons déjà un sous-groupe consacré à cette question, et il devra produire une première version, en profitant - nous l'espérons - de ce que nous avons déjà et des efforts des gens, y compris Milton qui fait des modifications cette semaine, quelques ajouts au texte. Nous pouvons donc l'utiliser mais il est clair qu'il faut rebondir sur cette idée. Mais il y a une bonne partie que nous ne pourrons pas faire avant d'avoir fait notre évaluation, ce qui est bien.

Je pense un peu à ce que Daniel a dit ; il me semble que nous voudrions profiter autant que possible de ce qui est déjà rédigé, des propositions des communautés, de ce que nous avons déjà rédigé nous-mêmes auparavant.

Nous ne voulons rien inventer, mais en même temps, nous voulons bâtir une défense solide pour la proposition et alors, il faut garder à l'esprit l'équilibre de ces deux choses.

Il y a Daniel dans la liste d'attente. Allez-y, Daniel.

DANIEL KARREBERG : Ouais. Il me semble que nous devrions considérer minutieusement si nous allons communiquer à la communauté qu'ils devraient documenter les alternatives qu'ils ont considérées.

Comme Jean-Jacques l'a dit, il me semble que cela revient à changer les règles après coup et pourrait ne pas être bien perçu si nous le faisons de cette manière.

Je serais favorable à ce que Manal a suggéré : nous pourrions leur demander quelle documentation de leur processus ils voudraient faire apparaître dans notre document, mais si on leur demande de documenter les alternatives et de reprendre toute la discussion cela peut être perçu comme une attitude peu amicale, comme un changement des règles après coup et cela pourrait aussi produire une confusion plus grande dans les réponses.

Cette question me semble fortement déconseillée.

ALISSA COOPER : Allez-y, Manal. Vous vouliez y répondre ?

MANAL ISMAIL : Non, ça va. C'est bien.

ALISSA COOPER : OK. Ouais. Je pense, Daniel, que tout ce qui a été suggéré, c'est exactement ce que Manal a dit : nous avons juste à demander aux communautés de nous indiquer leurs documents sur les alternatives, s'ils existent. À mon avis, c'est là où nous en sommes. Et nous verrons ce que nous pourrions obtenir. Une partie se trouve dans les propositions aussi. Ou dans cette espèce de site Web des commentaires publics pour la proposition des noms et les présentations de diapositives... Mais ce serait bien s'ils nous disaient exactement ce qu'ils pensent que nous devrions voir, parce que nous n'avons pas posé cette question dans l'appel à propositions, et voir ce que nous obtenons. Et si nous avons besoin de revoir la question après avoir vu ce que nous avons obtenu, nous pouvons le faire.

MANAL ISMAIL : Et au début, c'était la proposition de Lynn, après...

ALISSA COOPER : La proposition de Lynn et de Manal.
C'est bien pour vous, Daniel ?

DANIEL KARRENBERG : Oui, c'est bien pour moi. ... Ça marche. Il faudrait dire tout simplement : « Que voudriez-vous inclure à propos de votre processus ? ».

ALISSA COOPER : OK. Merci. Je pense que nous pouvons clore la séance, à moins que quelqu'un ait quelque chose d'autre à dire.

OK. OK. Alors nous avons la synthèse. Vous avez besoin de quelques minutes ?

OK. Alors, prenons juste cinq minutes pendant que le secrétariat prépare les points pour la synthèse et nous continuons.

[Pause]

ALISSA COOPER : OK. Et si on se réunit pour pouvoir finir ?

MILTON MUELLER : Ça y est ? C'est fini ?

ALISSA COOPER : Nous allons juste revoir nos points d'action comme nous le faisons souvent à la fin de la réunion.

Alors, aujourd'hui nous avons identifié trois points d'action. Les présidents intégreront les modifications à la réponse à la NTIA, nous coordonnerons avec le groupe de travail intercommunautaire chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN et nous partagerons

la réponse au début de la semaine prochaine. Alors, prenez-note parce que vous n'aurez pas beaucoup de temps pour faire des commentaires à ce propos, si vous voulez en faire.

Nous avons décidé aussi que tous devraient revoir la stratégie de communication et envoyer leurs commentaires à ce propos avant le 1er juillet. Alors, jetez un coup d'œil là-dessus, s'il vous plaît.

Dans notre réunion de cet après-midi nous aborderons probablement quelques mesures de suivi avec les gens de l'ICANN que nous partagerons avec vous aussi.

Les présidents ont pris une mesure pour atteindre les communautés opérationnelles afin de leur demander des conseils sur leurs documents concernant les alternatives examinées, s'il y en avait.

Je voudrais dire aussi - mais ce n'est pas vraiment une mesure - que nous avons la première évaluation individuelle de la proposition de noms. Et je voudrais encourager les gens à faire une révision et envoyer des commentaires. J'enverrai un courrier électronique sur la question à la liste avant notre prochain appel, qui aura lieu le 8 juillet.

Allez-y, Lynn.

LYNN ST. AMOUR :

Lynn St. Amour.

Je me demandais si la salle était d'accord pour approfondir le troisième point d'action, par lequel on demanderait simplement aux communautés, sur la base de ce qu'elles ont entendu ici cette

semaine, s'il y a d'autres choses qu'elles voudraient faire ou inclure dans les archives publiques. C'est pour savoir si, en fait, certaines d'entre elles envisagent d'autres types d'activités. Je ne sais pas si nous devons être aussi spécifiques que seulement les « alternatives ».

ALISSA COOPER : Pourriez-vous expliquer un tout petit peu plus ce à quoi vous pensez ?

LYNN ST. AMOUR : Quand elles passent en revue le même ensemble de commentaires de Larry et les commentaires de la communauté et tout le reste, je n'exclurais pas le fait que quelqu'un d'entre eux pourrait s'en aller et trouver une manière de constituer des archives publiques plus accessibles. C'est bien de dire que tous nos procès-verbaux et nos transcriptions sont publiés. Mais nous savons tous combien il est difficile de les passer en revue et d'en tirer quelque chose.

Je ne sais pas si le CWG, par exemple, pourrait considérer des documents supplémentaires ou des mesures supplémentaires pour rendre cela plus clair sur la base des commentaires qu'ils ont eus ici.

Je ne suggère pas du tout de leur dire ça mais juste savoir si nous pourrions ou pas élargir un tout petit peu plus cette question pour voir s'ils ont analysé quelques mesures supplémentaires qu'ils pourraient prendre sur la base des commentaires et des discussions tenues ici cette semaine.

ALISSA COOPER : Jean-Jacques.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci. C'est Jean-Jacques Subrenat. Pourrais-je suggérer... À propos, je suis d'accord sur ce que Lynn vient de suggérer.

Et en plus, je suggérerais d'ajouter à la fin de la phrase sur le point d'action 3, virgule, « en vue de consolider les archives publiques », pour préciser que nous ne commençons pas un nouveau travail. C'est juste pour consolider les archives. Merci.

ALISSA COOPER : Merci. Daniel ?

DANIEL KARRENBORG : Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de dire « quant aux alternatives considérées » mais plutôt « quant au processus mis en œuvre ». Il me semble que c'est une erreur que de dire « alternatives ».

ALISSA COOPER : Ma dernière remarque était que nous avons déjà demandé la documentation sur le processus. Je veux dire que toutes les propositions ont la documentation sur le processus parce qu'il y a une section entière de l'appel à propositions qui l'exige. Il me semble donc que c'est un peu comme si nous allions leur redemander ce qu'ils nous ont déjà envoyé.

DANIEL KARRENBERG : Oui, c'est exactement ce que je crois. Nous ne devrions pas soulever de nouvelles questions, en changeant les règles du jeu. Nous pourrions dire « en précisant davantage les étapes » ou quoi que ce soit. Mais je pense qu'il ne faut pas parler des « alternatives » parce que cela fait penser que nous ne sommes pas satisfaits des conclusions qu'ils ont tirées et qu'il faut tout refaire.

Encore une fois, je pense que si personne ne soutient cela, alors je n'aurai rien à ajouter. Mais j'ai entendu dire à d'autres qu'il ne fallait pas parler d'alternatives.

Alors, si je suis le seul à le dire, je n'ai rien à ajouter. S'il y en a d'autres, il me semble que nous devrions continuer à en discuter.

ALISSA COOPER : On dirait que la proposition de Lynn et de Jean-Jacques était peut-être que nous devrions demander si les communautés avaient des documents supplémentaires qu'elles voudraient nous fournir pour consolider les archives publiques. Et alors, c'est générique. On ne parle pas d'alternatives. Le fait est que nous savons qu'elles ont beaucoup plus de documents qu'elles ont élaborés parce que nous les avons vues ici toute la semaine. Alors, que pensez-vous sur cette formulation générique ?

Et maintenant Mary a demandé la parole.

MARY UDUMA : Merci. Mary pour la transcription.

Je suis d'accord avec Daniel. Je veux dire aussi que si nous parcourons la proposition, elles n'ont pas encore toutes mentionné cela. Nous ne pouvons pas les lire ? Il me semble qu'elles sont déjà là. Alors je ne vois pas quel est le problème.

Je crois que nous devrions le faire. Spécialement le nommage, ils ont présenté des rapports précis et détaillés, s'il vous plaît.

ALISSA COOPER : Milton.

MILTON MUELLER : Oui, je pense que Mary a dit une bonne partie de ce que j'allais dire : les communautés opérationnelles qui ont réellement considéré les alternatives les ont déjà documentées, peut-être pas aussi directement que vous.

Alors, je ne crois pas que vous deviez demander ça. Et je sais que Daniel sera horrifié de ce que je dis. Nous pouvons réellement lire leurs rapports et émettre des jugements sur les alternatives examinées. Et nous pouvons réellement décrire de manière exacte et objective ces alternatives et présenter les raisons qu'elles nous ont données pour avoir choisi l'une d'elles plutôt qu'une autre.

ALISSA COOPER : Merci. Alan.

ALAN BARRETT : Je pense que nous pourrions envoyer aux communautés le texte exact des questions qui nous ont été posées et leur demander si elles ont des informations pouvant aider l'ICG à répondre à ces questions.

ALISSA COOPER : Jean-Jacques, vous avez encore levé la main ? Ouais.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Non, je ne peux pas me débarrasser de ma main « levée » mais je répondrai cependant à ce qu'Alan a suggéré. Je trouve que c'est une suggestion intéressante. Mais encore une fois, je ne peux pas l'accepter pour la bonne et simple raison qu'elle a été élaborée par Daniel, par moi-même et par d'autres, ce qui en fait étendrait ou amplifierait les attributions de l'ICG et la charte que nous avons élaborée nous-mêmes suivant les instructions reçues de la NTIA.

ALISSA COOPER : Merci.

Si nous suivons la très bonne suggestion de Mary, nous devrions arrêter ceci jusqu'à ce que nous ayons au moins fait l'évaluation individuelle de la proposition des noms parce qu'à ce moment-là, en théorie, beaucoup de personnes l'auront lue. Et nous saurons si nous estimons que l'information incluse est satisfaisante pour constituer les archives publiques ou si nous pensons que nous voulons en demander davantage à la communauté des noms.

Il se peut aussi que quelques-uns d'entre nous puissent relire, en parallèle, les deux autres parties de la proposition, voir ce que nous en pensons et puis nous réunir lors du prochain appel et décider si nous voulons envoyer une question.

Est-ce une solution de compromis ? Allez-y, Mary.

MARY UDUMA :

Mary pour la transcription. Je voulais soulever les points d'action de synthèse. Je crois que nous avons discuté sur nos appels et nos réunions et tout ça.

Il me semble que nous devrions aussi soulever la question du nombre de jours pour le commentaire public. Je pense qu'il faudrait faire quelque chose là-dessus. Nous pourrions ajouter ça aussi. Merci.

ALISSA COOPER :

Pour l'instant, nous n'avons rien décidé. Décision future prise !

[Rires]

Oui, nous devons décider de la question, mais pour l'instant on n'a encore rien décidé.

MARY UDUMA :

Nous allons faire ça ?

ALISSA COOPER : J'espère que ce sera la prochaine fois ou sur la liste de diffusion. Ou peut-être lors d'un appel...

MARY UDUMA : Très bien. Sur la liste alors.

ALISSA COOPER : Alors les gars, je pense que nous pouvons nous arrêter pour le moment au point 3. Nous aurons donc seulement les deux points d'action d'aujourd'hui.

Je pense que nous avons fini. Merci à tous. Nous avons fait un bon travail cette semaine. Nous allons beaucoup échanger en juillet.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci à la présidente et aux co-présidents. Merci au secrétariat aussi.

[Applaudissements]

MARY UDUMA : Merci aux co-présidents.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]